

**ENJEUX n°13**

**Octobre - Décembre 2002**

**COMMUNAUTÉS, NATIONS,  
VILLAGE GLOBAL**

## SOMMAIRE

### Transversale

- p.3 **Maîtrise de l'espace extra-atmosphérique et évolution de la stratégie militaire**, Jean Bosco OYONO

### Ouverture

- p.7 **Communautés, Nations et Village Global**, Alain DIDIER OLINGA

### Dossier

- p.8 **Déchirures identitaires dans les sociétés de l'Afrique des Grands Lacs**, Jean-Pierre CHRETIEN
- p.12 **Minorités et partage des ressources : la question du pétrole dans le discours identitaire anglophone**, Louis-Marie M. NKOUM-ME-NTSENY
- p.19 **Le Woleu Ntem, province du Nord-Gabon : entre intégration nationale et dynamique sous-régionale**, Serge LOUNGOU
- p.24 **Le marquage diasporique du jeu interétatique de l'Afrique du golfe de Guinée (Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale)**, Yves Alexandre CHOUALA
- p.29 **La « multinationalisation » des entreprises nationales au sein de la CEMAC : initiative purement privée ou cheval de Troie pour l'hégémonie du Cameroun ?**  
Côme Damien Georges AWOUMOU

### Tendance

- p.35 **Regard sur les résultats et les enjeux du Sommet Mondial sur le Développement Durable**, Cléto NDIKUMAGENGE
- p.39 **Les traductions spatiales de la fracture numérique en Afrique centrale**, Martial Pépin MAKANGA BALA
- p.45 **Etats-Unis/IRAK : la confrontation armée est-elle inévitable ?** Jean Bosco OYONO

### Bibliographies

- p.48 **Forêts Tropicales : Une Jungle Internationale ? La Gestion Durable des Forêts Tropicales entre Ruse et Responsabilité Collective**, Patrice BIGOMBE LOGO
- p.50 **L'art d'interviewer les dirigeants**, Lean Lucien EWANGUE

### Prisme

- p.51 **Mondialisation et émergence de la pauvreté absolue en Afrique subsaharienne**, Joseph OWONA NTSAMA

## MAITRISE DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE ET EVOLUTION DE LA STRATEGIE MILITAIRE

Par **Jean Bosco OYONO**, Logisticien, Stratégiste, Cameroun

### A l'aube d'une révolution technico-militaire

Depuis la fin de la guerre froide, la pensée stratégique évolue rapidement, combinant à la fois, les stratégies classiques et le progrès technique.

La technologie constitue une dimension déterminante pour expliquer les changements de doctrine sur le plan militaire. La nature de la technologie influence la nature des stratégies. Il existe donc, sans aucun doute, une part de déterminisme technologique dans l'évolution de la pensée stratégique.

Lorsque le changement dans le type d'armes, dans la nature des opérations et dans l'organisation militaire franchissent un seuil qualificatif, il est courant de parler de « *révolution technico-militaire* ». Celle-ci survient lorsque l'application des technologies nouvelles aux systèmes militaires se combine à des concepts opérationnels novateurs, pour transformer fondamentalement le caractère et la conduite des opérations militaires.

Ceci peut se caractériser par la transformation de la puissance de feu, les capacités de communication et le renseignement qui oriente leur utilisation.

En ce début du XXIème siècle, la planification militaire dépend de façon critique, de la communication, de la reconnaissance, de la surveillance et de l'alerte. Ces moyens étant naturellement le potentiel de l'espace extra-atmosphérique, ils créent une révolution militaire ; c'est-à-dire, un changement fondamental de l'art de la guerre, qui repose sur la transformation des capacités opérationnelles, du concept des opérations et de l'organisation des forces et du commandement. A titre d'exemple, le renseignement a émergé avec des données telles que l'image, le radar et l'écoute électromagnétique à des fins opérationnelles.

De même, le principe même de la défense anti-missiles met en œuvre une chaîne spatiale à temps réel comprenant la détection de tir, le calcul de la trajectoire du missile et les instructions aux contres mesures. Ces considérations font comprendre le rôle central confié à l'espace dans la planification militaire. L'espace ne joue pas comme simple multiplicateur de forces, mais comme un élément essentiel de la supériorité. On peut prévoir d'ailleurs que la domination de l'espace donnera l'hégémonie géopolitique reposant sur la puissance militaire.

L'une des grandes applications de l'espace militaire, est la R.A.M. (Révolution dans les Affaires Militaires) qui est une nouvelle stratégie dont l'aspect opérationnel se distingue par la mise en œuvre des armes « intelligentes » qui, elles-mêmes s'appuient sur les satellites basés dans l'espace.

### L'idée de la R.A.M.

La genèse de la R.A.M. remonte au début des années 80, au moment des réformes conceptuelles au sein de l'armée de terre américaine après la débâcle du Vietnam, qui adopta la doctrine de « *Airland Battle* ». Celle-ci mit l'accent sur l'étroite coordination entre opérations aériennes et terrestres et les attaques « *préemptives* » en profondeur.

Le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et la contribution du monde civil dans le domaine militaire finissent par convaincre des mérites et des promesses de la R.A.M.

Mais étonnamment, ce sont les Soviétiques qui, à la même époque proclament les premiers l'avènement d'une révolution technico-militaire. La miniaturisation des armes finit par donner à la R.A.M les moyens de ses ambitions. Celle-ci est dévoilée par le Pentagone en 1990 et proclamée nouvelle doctrine militaire en 1992.

Ainsi, dès la guerre du golfe de 1991, la R.A.M connaît un large succès. Le même scénario fut répété en ex-Yougoslavie en 1999 avec les attaques de l'OTAN contre la Serbie et en 2001, contre les Talibans et le réseau Al Quaïda. Les nouvelles technologies font leur apparition (armes furtives et intelligentes). Bien que leur efficacité soit remise en cause, les campagnes aériennes furent probablement les bombardements stratégiques les plus précis de l'histoire militaire (35% des attaques furent couvertes avec des munitions à guidage terminal).

La R.A.M. consacre le triomphe de l'attaque à la DOUHET<sup>1</sup>, sans combat majeur au sol comme le préconisait au contraire SUN ZI<sup>2</sup>.

### **La dimension opérationnelle et technique de la R.A.M.**

La R.A.M signifie « *application de forces militaires précises contre des infrastructures de communications et de commandement ennemies ; accélération du déroulement des opérations militaires et domination sur le plan de la manœuvre et de l'information, guidant le combat dans la totalité de l'espace* ».

Avec la R.A.M. pense-t-on, la guerre sera « *démassifiée* », c'est-à-dire que les destructions seront sur mesures. Elle sera menée par un soldat intelligent, s'affranchira des contraintes territoriales par des systèmes de communications à temps réel, permettant des opérations à distance (l'idée de la guerre sans se déplacer devient une réalité).

En somme, la R.A.M. procède à la concentration de la force, comme le voulait CLAUSEWITZ<sup>3</sup>. Elle décapite l'adversaire par des moyens aéroportés comme l'imaginait le général DOUHET. Elle évite les combats terrestres majeurs comme le souhaitaient SUN ZI et LIDDEL-HART<sup>4</sup> ; le tout reposant sur de nouvelles dimensions technologiques.

En conséquence, la létalité est supérieure grâce à la précision et à la furtivité des armes. Celles-ci ont préséance sur la puissance de feu. Le tir à distance remplace les vecteurs sous contrôle humain (chars, avions de chasse, etc.) :

- Les vecteurs sont entièrement automatisés (missiles de croisière, drones).
- Les vecteurs sont de taille réduite (hypersoniques et non balistiques), guidés selon des signatures laser ou infrarouge avec des informations programmées en mémoire ou instantanées susceptibles d'être reconfigurées en vol (à l'exemple du Tactical Tomahawk).
- Grâce aux satellites, le repérage et le ciblage sont améliorés, mais aussi le progrès dans la surveillance, ainsi que la détection sur les théâtres d'opération.
- La visibilité, la communication et le commandement sont assurés en tout temps éliminant le traditionnel « *brouillard* » de la guerre.
- L'agilité et la flexibilité des forces militaires sont augmentées grâce à l'utilisation à temps réel du système d'information. Ceci accroît la mobilité et la modularité des forces et leur capacité de réaction rapide (l'ennemi peut être neutralisé en un temps record).

---

<sup>1</sup> Dans la stratégie aérienne : Giulio Douhet (1869-1930), général d'aviation italien dans les années 20, est considéré comme l'un des principaux théoriciens de la 3<sup>e</sup> dimension et du bombardement décisif.

<sup>2</sup> Dans l'art de la guerre : Sun Zi, stratège chinois du 5<sup>ème</sup> siècle av J.C., partisan de la stratégie indirecte.

<sup>3</sup> Dans la guerre : Carl von Clausewitz (1780-1831), Directeur des études à l'Académie militaire de Berlin est l'une des plus grandes figures de la pensée militaire, partisan de la stratégie directe.

<sup>4</sup> Dans la stratégie : Basil Henry Liddell Hart (1895-1970), capitaine d'infanterie et écrivain militaire partisan de la stratégie indirecte.

- Les opérations sont simultanées et effacent la distinction entre l'armée de terre, air, mer. (CLAUSEWITZ, DOUHET et MAHAN<sup>5</sup>) sont fusionnés procurant la victoire décisive et éliminant la volonté de combattre de l'adversaire,  
Au total, la R.A.M, apparaît comme le système « C4R » (Communication Commandement, Contrôle, Computer et Renseignement). Le résultat en est la domination par le savoir de l'espace de combat.

### **Les implications stratégiques, politiques et géopolitiques**

La guerre indirecte et parfaite, imaginée par SUN ZI et LIDDELL-HART constitue-t-elle la panacée à la guerre absolue ? De toute façon, avec la R.A.M, semble-t-il, c'est la fin de la guerre totale. Cependant l'accent est mis sur la guerre offensive.

- La frappe militaire vise le système combattant et le centre décisionnel et non les combattants et les populations adverses.
- Le dispositif ennemi est paralysé par les frappes décapitant son système de communication et de commandement.
- L'armée de masse est appelée à disparaître.
- La qualité des armes l'emporte sur la quantité.
- Les stratèges de combat sont appelés à disparaître au profit des experts en missiles, aux génies de la guerre électro-informatique et aux généraux de l'espace.
- L'éloignement de plate forme de lancement et les projectiles furtifs réduisent le risque de victimes parmi les troupes.
- Les systèmes de combat habités deviennent désuets (avions, chars, bateaux), de même que l'infanterie.
- La structure fondamentale des armées (Air, Terre Mer) sera remplacée par des forces polyvalentes réduites, dévouées à la stratégie indirecte définie par LIDDEL-HART et SUN ZI.
- La R.A.M remplace la stratégie de destruction par celle de préclusion, c'est-à-dire, empêcher l'adversaire de faire la guerre en le neutralisant par une attaque décisive, susceptible d'éviter l'escalade.

### **Les limites de la R.A.M**

- Certains stratèges pensent que la R.A.M résout un faux problème, dans la mesure où la tendance de la guerre en ce début du millénaire est à l'état primitif et qu'elle ne peut affronter les vrais enjeux qui sont les guerres ethniques, l'insécurité et le terrorisme.
- La R.A.M serait inutile dans un conflit asymétrique (entre un Etat effondré et un Etat fort). Elle s'avère complètement inefficace contre les violences décentralisées de nature ethnopolitique, du fait des mafias, des mercenaires ou même les missions de paix en situation chaotique.
- Les quelques guerres où la R.A.M. a été employée (ex : Serbie, golfe) n'ont pas démontré la futilité des stratégies classiques. L'entraînement et la formation des troupes font la différence entre deux armées, moins la présence ou l'absence des technologies émergentes. Le fait de posséder la R.A.M. n'a pas encore éliminé les bases américaines à travers le monde.
- Enfin, les armes intelligentes ne sont pas parfaites. On a en effet déploré plusieurs bavures dans les différents théâtres où la R.A.M. a été utilisée : Golfe, ex-Yougoslavie, Afghanistan). Chaque fois, les interventions au sol ont été soit employées, soit envisagées.

---

<sup>5</sup> Dans la puissance maritime : Alfred Thayer Mahan (1840-1914), amiral américain est considéré comme le père de la stratégie maritime.

## **Le décalage entre innovation stratégique et armées africaines**

L'émergence de nouvelles technologies montre tous les jours le décrochage du continent en général et de l'Afrique centrale en particulier dans divers domaines. Le domaine militaire, plus que dans tout autre, accuse un retard considérable.

Si l'on considère les conflits qui alimentent la sous-région, la plupart relèvent de la guérilla ou de la rébellion, de type destructive ou maffieuse. Ces conflits nous renvoient dans le passé. Si donc il faut vivre avec son temps, il est nécessaire de commencer par revoir les doctrines stratégiques en cours.

Ainsi, sans envisager un suivisme technologique dont le coût serait difficilement supportable, une réflexion permanente et efficace doit cependant alimenter les Etats-Majors en montant différents scénarios et l'on devrait alors acquérir un matériel avec une technologie adaptée aux défis auxquels sont confrontés nos armées.

Ainsi, malgré la présence de la R.A.M. dans les armées les plus puissantes (U.S.A), il est probable que plusieurs dimensions de la pensée stratégique classique survivent, à savoir que la guerre change de cap, tout en conservant des caractéristiques traditionnelles.

## Ouverture

### COMMUNAUTÉS, NATIONS ET VILLAGE GLOBAL

Par **Alain Didier OLINGA**, Juriste, IRIC/FPAE, Cameroun

A l'heure de la mondialisation, de l'accélération par la technique des relations entre individus et groupes humains, avec ce que cela implique comme révision fondamentale et paradigmatique des catégories de l'espace et du temps, que peut bien encore signifier la quête identitaire, le souci de persévérer dans son être, de réaliser son *ethos* anthropologique ? **La « pureté » identitaire, le souci d'être soi peuvent-ils survivre à la dynamique unificatrice de la mondialisation ?** Telles sont les questions de fond auxquelles les contributions du présent dossier entendent apporter un éclairage, avec naturellement pour angle focal le contexte de l'Afrique centrale, lui-même emporté par le processus de la globalisation. En effet, plus qu'un espace géographique, l'Afrique centrale est un *lieu* historique habité par des collectivités humaines ayant des histoires, ayant des trajectoires de réalisation de soi, ayant des projets d'autodétermination. Ces collectivités sont d'abord des *communautés de base*, **ethniques** à l'instar des Tutsi et Hutu dont les déchirures décrites par J.P. CHRETIEN sont au centre de ce qu'il appelle « le paradoxe identitaire de l'Afrique des Grands Lacs », ou **autochtones** (au sens des Nations-Unies) avec les pygmées dont l'inscription « entre la forêt et le village global » est l'objet d'une tension admirablement restituée par P. BIGOMBE LOGO. Il s'agit par ailleurs des **groupes minoritaires**, à l'instar des anglophones du Cameroun, dont cependant le discours identitaire semble ne pas remettre en question la gestion nationale de la ressource pétrolière, puisée essentiellement de leur terroir, comme le montre L-M M. NKOUM-ME-NTSENY, ce qui montre que la question identitaire est en amont et déborde le cadre de la volonté de survie économique et d'amélioration de son bien-être quotidien. Il s'agit enfin, sur ce registre basique, de groupes ayant une **identité frontalière** se superposant à une identité ethnique, à l'instar des Fang-Ntumu du Woleu-Ntem au Gabon dont la dynamique d'ajustement est présentée par S. LOUNGOU. Ce premier volet du dossier montre que la question identitaire s'inscrit d'abord, naturellement, au niveau des structures infra et intra-étatiques et qu'au-delà de l'Etat-Nation, comme l'a, avec son flair intellectuel habituel, senti le juriste français René Jean Dupuy, l'idée même de « communauté » n'a guère plus de pertinence. C'est pourtant sur ce terrain que les contributions de Y. CHOUALA et de CDG. AWOUMOU sont d'un apport décisif. Le premier auteur montre que le « charisme national » résiste au « déracinement » géographique, avec la constitution du phénomène des **diasporas** dans la sous-région. Le fait diasporique montre que l'on peut être ici et (d') ailleurs en même temps, par le miracle de la filiation et de loyauté à l'Etat-Nation d'origine. Cette identité faussement cosmopolite suscite, en retour, suspicion et rejet. Surtout, si elle se présente comme un facteur possible de domination de l'Etat d'origine. C'est précisément d'hégémonie que parle CDG. AWOUMOU, à propos des entreprises nationales camerounaises engagées dans une implantation « tous azimuts » dans la sous-région. Entre une dynamique propre de ces entreprises et une possible main de l'Etat du Cameroun, il reste visiblement de la marge pour des clarifications. Toutefois, cette contribution a le mérite d'attirer l'attention paradoxalement sur un manque de ce dossier, à savoir l'interrogation sur l'émergence de communautés régionales en Afrique centrale. Au-delà de la dimension économique et monétaire, voire sécuritaire, les démarches concertées en Afrique centrale ne traduisent-elles par l'infortune du projet de **village sous-régional**, entre les replis nationalistes et la bourrasque du village global ? Construire ce corps identitaire intermédiaire qu'est la sous-région, pour mieux amortir le cyclone venu de l'espace-monde, tel est peut-être le meilleur moyen de préservation à l'avenir des identités nationales et surtout des communautés identitaires de base au sein des Etats.

## DECHIRURES IDENTITAIRES DANS LES SOCIÉTÉS DE L'AFRIQUE DES GRANDS LACS

Par **Jean-Pierre Chrétien**, Historien (CNRS- Paris 1)

Le paradoxe identitaire de l'Afrique des Grands Lacs est connu. D'un côté l'antagonisme entre les communautés hutu et tutsi a atteint un paroxysme, marqué par le génocide des Tutsi rwandais en 1994, qui remet en cause à terme la survie même de ces sociétés : le Rwanda associe la quête désespérée d'une réconciliation interne avec une fuite en avant guerrière vers le Congo, ce dernier est touché lui-même par le virus du fantasme opposant « autochtones bantoues » et « envahisseurs nilotiques », le Burundi voit la guerre civile s'aggraver sous le couvert d'une paix en trompe-l'œil. Or, d'un autre côté, le Rwanda et le Burundi, qui sont l'épicentre de la crise, représentent des entités politiques pluriséculaires, où la culture, la langue et l'histoire ont forgé de véritables nations précoloniales. Comment rendre compte de cet échec majeur, qui n'est pas le fruit de « haines » ataviques, mais d'une dérive politique de plus en plus grave depuis les années 1960 ?

Il est difficile de rendre compte des réalités couvertes par les termes *hutu* et *tutsi* avant la colonisation européenne (allemande, puis belge). Ils désignaient deux catégories de la société (auxquelles s'ajoutaient la minorité des chasseurs-potiers twa dans les deux pays et le groupe dynastique ganwa dans le cas burundais) : *Tutsi* caractérisait les 15 à 20% de la population censés se consacrer principalement à l'élevage des bovins, *Hutu* renvoyait à la majorité des habitants, censés se consacrer essentiellement à l'agriculture. En fait les deux activités étaient presque toujours associées. Mais l'imaginaire social, qui reflétait sans doute une situation ancienne, était le plus fort. En outre le rôle déterminant du gros bétail dans les contrats sociaux (dots, cadeaux d'amitié, liens de dépendance personnelle) avait, surtout depuis le XVIIIe siècle, cristallisé une inégalité sociale liée à la centralisation politique réalisée par des dynasties étroitement liées à des lignages de grands éleveurs tutsi.

### Le rapport Hutu/Tutsi : un enjeu social parmi d'autres

A la fin du XIXe siècle l'opposition entre des aristocraties essentiellement tutsi et des masses populaires où les Hutu constituaient le plus grand nombre était sensible dans ces deux royaumes, regroupant chacun de un à deux millions d'habitants. Mais ce clivage social ne coïncidait pas strictement avec ces appartenances identitaires, les Tutsi pauvres étaient les plus nombreux, et surtout le fonctionnement de la société ne se résumait pas à cette opposition binaire : les appartenances lignagères et claniques jouaient (et ont continué à jouer jusqu'à aujourd'hui) un rôle majeur, les différences régionales étaient également cruciales. Tous ces gens se retrouvaient autour des mêmes cultes, du même respect de l'autorité sacrée du souverain (le *mwami*), autour des mêmes performances musicales ou littéraires (malgré l'existence de styles de cour royale et surtout de variations locales). Le rapport hutu-tutsi n'était qu'un des enjeux sociaux. Les Burundi et les Banyarwanda avaient d'autres références et ils ne se scindaient pas en des peuples antagonistes (« bantou » et « nilo-hamitique ») dont la cohabitation n'aurait été que récente ou aléatoire. La rencontre des vagues de peuplement qui ont pu au départ fonder ce clivage se perd dans la nuit des temps, contrairement à ce qu'on a écrit à l'époque coloniale. Et les théoriciens étrangers qui ont rêvé de Hutuland et de Tutsiland ces dernières années font sourire les acteurs locaux malgré la gravité des crises. N'oublions pas que le clivage éco-culturel entre éleveurs et agriculteurs se retrouvait dans

presque toute cette région d'Afrique (par exemple au Nord-ouest de la Tanzanie actuelle et à l'Ouest de l'Ouganda), sans avoir produit les mêmes tragédies.

L'explication des massacres récurrents qu'ont connus le Rwanda et le Burundi depuis 1959 (notamment en 1959-61, 1964 et 1973 au Rwanda, en 1965, 1972 et 1988 au Burundi, enfin depuis 1990 dans les deux pays) est donc à chercher ailleurs que dans des réminiscences de « sauvagerie ancestrale », contrairement à ce qu'ont suggéré nombre de médias occidentaux. Cette barbarie est bien moderne, elle est liée aux processus sociaux et idéologiques qui ont accompagné l'émergence d'une nouvelle vie politique en phase avec les expériences et les conceptions véhiculées au cours de cette « mondialisation » très particulière qu'a représentée la tutelle coloniale.

Les Européens arrivés dans cette région à la fin du XIXe siècle avaient été fascinés par son organisation politique. La découverte de traits physiques de type selon eux « éthiopien » dans les cours royales visitées les amena à donner très vite une interprétation raciale de cette organisation : les « nègres bantous » étant jugés a priori incapables d'en être les auteurs, son origine fut attribuée à une migration « hamitique » venue de la Corne de l'Afrique, voire du Proche Orient. Les auteurs missionnaires mobilisèrent en outre la Bible pour appuyer l'idée d'une origine « kouchitique » (et non « nègre ») de la catégorie tutsi. Cette fantasmagorie, qu'on retrouve dans l'exotisme occidental jusqu'à une époque récente (le film sur « Les mines du roi Salomon », le roman sur « Les derniers rois mages »...) a conduit en particulier l'administration belge à mettre en place un régime de gestion dite « indirecte » fondé sur une vision socio-biologique qui rangeait a priori tous les Tutsi dans une couche supérieure de « féodaux » et tous les Hutu dans une couche inférieure de « serfs », avec toutes les inégalités afférentes en matière de scolarisation et de dévolution des fonctions. Les uns étaient faits pour gouverner, les autres pour travailler. Au tournant des indépendances, les élites nationales se retrouvèrent avec ce cadeau empoisonné : inégalité structurelle fondée sur les origines, intériorisation par les nouveaux milieux instruits de ce schéma présenté comme scientifique. La jeunesse des écoles était imprégnée, surtout au Rwanda, de ce contentieux entre une arrogance tutsi et une frustration hutu.

Le double héritage historique des anciennes monarchies, mobilisant le complexe pastoral, et de la colonisation, relisant et réaménageant les rapports sociaux selon cette raciologie, est incontournable si l'on veut comprendre l'enracinement de cet antagonisme interne. La question est moins de départager les responsabilités entre Européens et Africains dans cette affaire, que d'identifier d'abord un processus qui va continuer à marquer le destin de ces Etats redevenus indépendants. A partir de 1959 en effet, le modèle régional est celui du Rwanda qui a opéré, avec l'assistance belge et sous l'impulsion missionnaire, une « révolution sociale » : il s'agit en fait d'un mouvement socio-racial, en principe inspiré par la doctrine sociale de l'Eglise, mais sans rupture avec le modèle racial antérieur. Ce qui a souvent été décrit comme un 1789 africain consolide en réalité les statuts héréditaires, transformant simplement les « seigneurs » tutsi en « étrangers » tolérés (sans parler, bien sûr, des victimes, morts ou exilés). La théorie des deux peuples ou des deux « ethnies » est dès lors officialisée. Le Rwanda d'abord, puis le Burundi, accèdent à la vie politique moderne (Etats souverains, partis, élections..) sous le signe d'une déchirure radicale de leur tissu social. Dès lors les deux pays sont marqués par le recours à une logique majoritaire du côté hutu et à une logique sécuritaire du côté tutsi, inspirant la kyrielle des tueries évoquée plus haut, légitimant même le génocide aux yeux de ceux qui le perpètrent.

### **Les ressorts politiques du conflit Hutu/Tutsi**

Depuis les années 1960 on est loin d'un conflit qui opposerait des pasteurs à des agriculteurs et dont les enjeux seraient la terre ou l'eau. Le ressort de la haine est politique, il concerne la

course au pouvoir, sa conquête et son contrôle. D'autre part la violence est de moins en moins une réaction spontanée, nourrie de peurs et de colères (malgré les discours qui l'accompagnent), pour devenir un moteur, une méthode de mobilisation populaire. Calculée, elle a envahi le champ du politique au point de donner un rôle déterminant aux chefs de guerre et aux théoriciens de solutions radicales.

Rappelons quelques points cruciaux de l'évolution du Rwanda et du Burundi depuis quarante ans. La « démocratie » telle qu'elle a fonctionné à Kigali sous les présidents Kayibanda et Habyarimana a fait bon ménage avec le système du parti unique, voire de la dictature militaire. La légitimité en semblait garantie par la simple appartenance des dirigeants au « peuple majoritaire » hutu. La minorité tutsi se retrouvait marginalisée par un système de quotas dans l'accès aux écoles et aux emplois. L'obsession « ethnique » (avec dans ce cas une connotation raciale indéniable) faisait office de programme social. Au Rwanda, des années 60 aux années 90, un référent idéologique permanent associe par définition la condition de Tutsi à celle de « féodal » et de « conquérant », les Hutu représentant le vrai peuple des Rwandais autochtones. C'est ce qu'une journaliste belge a appelé très justement en 1994 un « racisme de bon aloi », puisqu'il fut durablement cautionné par la démocratie chrétienne européenne. Nous reviendrons sur cette conjonction entre stratégies locales et calculs internationaux dans la reproduction de cette déchirure identitaire. L'instrumentalisation de celle-ci est donc évidente : l'entretien de l'antagonisme hutu-tutsi neutralise toute opposition politique et toute contestation sociale, puisque « le peuple » est au pouvoir... Plus grave, à chaque difficulté, le régime met en branle la peur d'une « revanche féodale » contre « la république » et fait de la collectivité tutsi le bouc émissaire voué aux représailles, même si les véritables cibles politiques sont ailleurs. Entre 1990 et 1994 le régime Habyarimana (et déjà en 1963-1964 le régime Kayibanda) ont procédé de la sorte. Nous sommes là au cœur de la stratégie du génocide d'avril-juin 1994, cherchant une justification dans sa dimension « populaire », habilement mise en scène grâce à « l'autodéfense civile » des milices et à la propagande démagogique des médias extrémistes (la trop fameuse RTLM).

Si nous nous tournons vers le Burundi, c'est la même logique, mais inversée, que nous voyons à l'œuvre depuis les années 70. Le « modèle rwandais » ne pouvait s'exprimer que dans ce pays et de fait la stratégie de dénonciation globale des seigneurs tutsi, décrits par des leaders hutu comme des conquérants étrangers et invités à « retourner » en Egypte ou en Abyssinie, s'observe en octobre 1965, en fin avril 1972 et en août 1988 dans plusieurs régions de ce pays. Ce pays, où le clivage entre Hutu et Tutsi était sensiblement moins marqué qu'au Rwanda, même à l'issue de la période coloniale, est entré dans la même spirale de la haine ethnique. Mais ici c'est une faction tutsi radicale qui a contrôlé le pouvoir depuis la fin des années 60, étouffant toute opposition au nom de la « sécurité » tutsi face au « péril » hutu. La peur y est devenue un acteur aussi essentiel qu'au Rwanda, exploitée durant plus de vingt ans par une oligarchie militaire. En mai-juin 1972 elle est censée légitimer le massacre systématique des élites hutu, un « génocide sélectif » selon l'expression d'un diplomate américain).

### **La tension entre l'extrémisme identitaire et le compromis culturel**

A partir de 1988 au Burundi et de 1990 au Rwanda, une nouvelle orientation possible se dessine à l'occasion des crises ouvertes ces années-là : on assiste à une course contre la montre entre la poursuite des logiques racistes et la recherche de compromis à même de reconstruire le tissu social et la vie politique. On sait que le putsch d'octobre 1993 au Burundi et le génocide de 1994 au Rwanda ont fait sombrer ces espoirs dans le sang. La violence est devenue l'horizon permanent de la région. La mémoire des centaines de milliers de morts, l'accumulation de peurs et de haines, la poursuite de la guerre civile par des mouvements

rebelles au Burundi, le contentieux congolais toujours non réglé représentent une série d'hypothèques incontournables. Cependant des efforts se poursuivent dans le sens de la justice, de la réconciliation et du compromis politique. Leurs effets semblent pour le moment dérisoires : le Congo est toujours morcelé, les accords d'Arusha signés en août 2000 n'ont toujours pas apporté la paix au Burundi. En fait la lassitude est grande et les populations aspirent massivement à la paix et à des solutions à leur misère croissante. Rares sont ceux qui excluent la recherche d'un arrangement. Mais la faille identitaire qui déchire cette région se présente comme un dilemme tout à fait particulier : le compromis indispensable implique une reconnaissance du problème ethnique, enjeu des garanties et des équilibres à définir. Mais l'avenir d'une reconstruction nationale, au Rwanda comme au Burundi, suppose aussi un dépassement de ce clivage mortifère, l'isolement des deux ethnismes au profit de visions nationales réouvrant le chemin du débat social et de l'alternance politique. Les sociétés de la région sont bloquées, comme tétanisées par le poids des massacres récurrents. Seuls des politiciens et des chefs de rébellion ont intérêt à la poursuite de cet antagonisme.

### **Dénouer les affinités paradoxales entre la logique tribale et la raison du village mondial**

Comme nous l'avons déjà souligné, ce jeu régional ne fonctionne pas en vase clos. Les différentes factions se sont trouvé des appuis étrangers. Du temps de la guerre froide, les Tutsi étaient catalogués « neutralistes », voire prosoviétiques ou prochinois, les Hutu vus comme pro-occidentaux. Depuis la chute du mur de Berlin, Paris a volontiers classé les Tutsi comme « anglophones » à cause du rôle des réfugiés d'Ouganda dans l'action du FPR depuis 1990 et de la « traditionnelle » rivalité du pré carré français avec les politiques britannique et américaine en Afrique. Par ailleurs les leaders politiques et les chefs de guerre ont des besoins financiers qu'ils couvrent soit en faisant appel à des aides publiques considérées comme quasi-humanitaires, soit aux ressources de trafics (diamants, or, coltan) branchés sur des réseaux commerciaux mondiaux, même s'ils sont mafieux.

Les différentes instances internationales (institutions, diplomaties, Eglises, ONG) elles-mêmes se sont mobilisées sur cette région avec la vulgate ethnique en tête. La « bibliothèque coloniale », si dépassée soit-elle, est restée l'inspiratrice de nombre des fiches des chancelleries et des salles de presse. Les ténors de l'ethnisme au niveau local se trouvent ainsi des échos à l'extérieur, qui, par un effet de feed back, les confortent dans leurs options extrémistes (puisqu'elles sont considérées comme des traits « culturels » non discutables par leurs partenaires). Il faudrait s'interroger sur les raisons qui facilitent cette conjonction entre la logique des « tribus » et celle du « village mondial ». Il est indéniable que l'enlisement dans des politiques verrouillées par le communautarisme ethnique et l'entretien de la torpeur sociale par la peur et les nécessités de survie facilitent toutes les manipulations extérieures. Le repliement ethniste, c'est-à-dire sur une communauté imaginée comme fermée plus que sur l'invention d'une solidarité active, est un succédané de réponse aux défis économiques et sociaux de la mondialisation, particulièrement désespérants aujourd'hui pour qui se préoccupe de l'avenir prochain de l'Afrique.

## MINORITES ET PARTAGE DES RESSOURCES : LA QUESTION DU PETROLE DANS LE DISCOURS IDENTITAIRE ANGLOPHONE

Par **Louis-Marie M. NKOUM-ME-NTSENY**, GRAPS/ESSTIC, Université de Yaoundé II

L'histoire foisonne d'exemples de peuples devenus héros/hérauts d'une cause, d'une lutte, d'une revendication ; celle de l'appropriation ou tout au moins de la jouissance des avantages/bénéfices tirés de l'exploitation des ressources dont ils sont riverains. L'on retiendra particulièrement le cas des populations forestières du Sud-Est camerounais au sujet desquelles une des littératures sans doute les plus fécondes existe aujourd'hui sur les revendications identitaires au Cameroun avec en toile de fond la question de la décentralisation ou gestion participative des ressources naturelles nationales (NKOUM-ME-NTSENY 1995 ; BIGOMBE et NKOUM-ME-NTSENY 1998 : 6-19; DIAW et OYONO 1998 : 20-25 ; KEMBOU SINO 1998 : 26-30 ; MIMBOH 1998 : 31-35). La forêt a désormais ses héros/hérauts au Cameroun comme dans le monde entier. Il en va de même du pétrole, ressource stratégique de premier ordre comme l'attestent l'enchevêtrement des intérêts, l'âpreté des confrontations, et surtout d'incessantes reconfigurations des alliances géopolitiques dans toutes les zones d'importante production pétrolière : le golfe arabo-persique, la mer caspienne, la mer du nord... et dans une moindre mesure, le golfe de Guinée. D'évidence, il y a lieu d'évoquer avec intérêt, davantage pour des raisons de casuistique ou de proximité et de similarité analytique, avec beaucoup de tempérance certes, la suspension du Nigeria du Commonwealth en 1995 à la suite de la pendaison de neuf activistes de la minorité ethnique Ogoni – parmi lesquels le célèbre écologiste et écrivain Ken SARO-WIWA – riveraine des principaux puits pétrolifères nigériens. Dans ce pays continent, la question de la non-jouissance des profits tirés de l'exploitation pétrolière par le peuple Ogoni est devenue un cas patent de violation des droits de l'homme et partant, de tension identitaire.

La question centrale à ce travail consiste notamment à interroger la façon dont le discours anglophone envisage les enjeux et conditions de la participation de la minorité anglophone à la gestion des ressources pétrolières dont elle est riveraine au Cameroun. Cela nécessite, au préalable, deux clarifications d'ordre conceptuel. D'abord, le terme « discours anglophone » à forte prétention holiste peut paraître ambitieux au regard de l'hétérogénéité de cette composante nationale et de la diversité des modes, mécanismes et moyens d'expression qui la caractérise. Il conviendra toutefois de retenir dans le cas d'espèce que le discours anglophone renvoie à tout ce qui a pu être produit aussi bien en terme de parole que de documents ayant la forme de « points de programme » du « combat anglophone » dans le cadre de regroupements et concertations anglophones qui se sont multipliés depuis la libéralisation politique au Cameroun. Les plus importants sont sans doute le « Mémoire du Cameroun Anglophone Movement (CAM) recensant onze exemples types de décisions ou de conduites qui pénalisent les régions occidentales du pays et ses originaires, Janvier 1992 », la « Déclaration de Buéa, 9 avril 1993 », « l'Initiative de Paix de Buéa, 9 avril 1993 », la « Proclamation de Bamenda, 1<sup>er</sup> mai 1994 »... (NKOUM-ME-NTSENY 1999 : 194). S'agissant ensuite du rapport entre minorité et partage des ressources, il décline la préoccupation implicitement ou explicitement exprimée de la participation des Camerounais anglophones à la gestion des ressources pétrolières dont ils sont riverains.

Cela étant, l'évocation de la question du pétrole dans ce qui apparaît comme étant le discours identitaire anglophone au Cameroun s'inscrit résolument dans une double logique du « champ » (BOURDIEU, 2000 ; ELIAS, 1991 : 157) et du « marché » (BOURDIEU 1981 : 3-4) politiques caractéristique des relations de concurrence et/ou de complémentarité, de confiscation ou de partage, de pillage ou d'exploitation des ressources pétrolières entre la minorité anglophone

riveraine et l'Etat du Cameroun étiqueté francophone, mieux des transactions qui se nouent entre ces deux acteurs autour du pétrole. A ce sujet, BASSEK Ba Kobhio (1992 : 5) a pu écrire: « Le pétrole est au cœur de toute attitude face à la question anglophone au Cameroun aujourd'hui. Et pas seulement du côté anglophone ». Certes le problème anglophone est complexe et constitué d'un tissu d'événements représentatifs d'un processus d'étatisation porteur au demeurant d'une minorité anglophone qui s'estime marginale, subjuguée et assimilée au Cameroun, événement dont l'histoire est manipulée à des fins stratégiques ( Initiative de Paix de Buéa 1993 ; Déclaration de Bamenda 1994 ; NKOUM-ME-NTSENY 1999 : 157-229) mais il convient de ne pas exagérer la teneur et la portée de la question pétrolière dans le discours identitaire anglophone. Et pour cause, le décryptage de ce dernier laisse plutôt apparaître une contestation assez ténue du monopole étatique dans la gestion des ressources pétrolières (I) et au demeurant, la revendication d'une gestion participative de celles-ci (II). Ce qui contraste fondamentalement avec la tonalité plutôt maximaliste de la plupart des récriminations et exigences anglophones et confirme la logique du champ et du marché à laquelle semble confiner la gestion de cette ressource stratégique en dépit de la flambée de tensions identitaires entre le local et le national, le local et le transnational, le national et le transnational.

### **Contestation ténue du monopole étatique dans la gestion des ressources pétrolières**

Bien que diluée dans le volumineux volet économique du problème anglophone, la question pétrolière s'inscrit dans une logique de valorisation stratégique du territoire anglophone avec en toile de fond la relativisation de la démarche unitaire camerounaise jusque-là soutenue par les thèses officielles (A) et la critique de la logique étatique de gestion autoritaire du revenu pétrolier (B).

#### **Logique de valorisation stratégique du « territoire anglophone » et décrédibilisation de la démarche unitaire officielle**

La valorisation stratégique du territoire anglophone participe de la présentation du Southern Cameroons comme une région aux immenses potentialités économiques et aux abondantes ressources énergétiques, pétrolières notamment, mais faisant l'objet depuis des années, si ce n'est d'un sabotage ou d'un boycottage, du moins d'un pillage intensif de la part de l'Etat francophone. Elle est, de l'avis des ingénieurs identitaires anglophone, centrale à tout le processus d'étatisation qui va de la réunification (1<sup>er</sup> octobre 1961) à l'unification (2 juin 1972), de la fédération (1961-1972) à l'actuel Etat unitaire (1972- ...) avec en prime la main basse de l'Etat sur la manne pétrolière et semble justifier leur récurrente revendication pour un statut particulier : « La question de la fédération ou de la sécession est une question économique, autant pour ceux qui la souhaitent que pour ceux qui n'en veulent pas... les velléités autonomistes des anglophones n'ont en réalité pas été uniquement tuées durant des décennies du fait de la dictature d'Ahmadou AHIDJO. Elles se sont réveillées depuis le constat technologiquement fait que le Sud-ouest, partie du Cameroun anglophone, avait un sous-sol regorgeant de pétrole » ( BASSEK : Ibid.).

Le discours identitaire anglophone met ainsi le cap sur l'exploitation des champs pétroliers en cours de production sur le plateau continental du Southern Cameroons pour décrypter toutes les technologies de gestion de l'Etat au Cameroun. On affirme à ce sujet que depuis « l'apparition du paramètre pétrolier dans les années 70 dans le territoire fédéral du Cameroun occidental, l'enjeu de ce territoire en tant qu'entité fédérée distincte devint gênante. AHIDJO entendait en faire la principale source de financement de la « caisse noire » qui renforçait bien son image d'homme providentiel. Des études de faisabilité annonçaient que l'exploitation des gisements offshore du Rio Del Rey démarrerait en 1977, tandis que celle de Lokele et Moundi débutait en 1972. Et que

les travaux devaient commencer immédiatement » (NKOUM-ME-NTSENY 1996 : 87 ; LE MESSAGER 1994).

A l'évidence, cette approche contredit fondamentalement la thèse avancée par le président AHIDJO devant l'Assemblée Nationale pour justifier le passage à l'Etat unitaire le 2 juin 1972. Arguant du déséquilibre créé par l'Etat fédéré du Cameroun Occidental dont le budget était approvisionné en partie par l'Etat fédéral, celui-ci avait en effet mis l'accent sur des questions budgétaires rendant la partie anglophone du pays responsable des problèmes économiques. Ce à quoi rétorquent les ingénieurs identitaires anglophones pour qui l'unification fut plutôt une fuite en avant, le premier président camerounais craignant de voir filer la manne pétrolière en cas d'indépendance du Southern Cameroons. Pour le Dr Carlson ANYANGWE que nous avons interviewé en 1994, le territoire anglophone n'est rien d'autre qu'un espace vital que se disputent à perpétuité le Cameroun et le Nigeria, deux puissances étrangères friandes du « pétrole anglophone ». L'alerte du leader du Social Democratic Front, John FRU NDI à la nation au lendemain de l'invasion de Bakassi en zone anglophone -région riche en ressources pétrolières entre autres-, alerte accusant le président Paul BIYA de vouloir vendre le territoire convoité par ces deux pays pour sécuriser son pouvoir à Yaoundé s'inscrit dans cette trajectoire de valorisation stratégique d'après laquelle le Southern Cameroons est un territoire utile qu'il faut protéger contre toute atteinte extérieure et pour le bénéfice de la nation toute entière (NKOUM-ME-NTSENY 1996 : 87).

De fait, même si le discours identitaire anglophone ne le décline pas assez, l'accent étant davantage mis sur la problématique globale, à savoir le « génocide physique, culturel et économique » que vit le Southern Cameroons, la volonté de créer un Etat anglophone indépendant est ancienne et consubstantielle à la zone pétrolière. Pour le Dr. Carlson ANYANGWE (interviewé par nous le 1<sup>er</sup> septembre 1994 à 14h 45' au Palais des Congrès de Yaoundé à l'occasion des Etats généraux de la Communication), le compromis intervenu entre Emmanuel ENDELEY et John NGU FONCHA en septembre 1959 aux Nations-Unies pour que les questions à poser lors du plébiscite d'auto-détermination soient structurées autour du choix entre une association avec le Cameroun ou une association avec le Nigeria avait été dicté par la découverte d'immenses nappes pétrolières dans le Southern Cameroons par l'administration coloniale britannique. Découverte communiquée à leurs alliés objectifs francophones de la République du Cameroun et à leurs préférés de la République Fédérale du Nigeria. Depuis lors, le drame anglophone a été orchestré par une diversité d'acteurs nationaux et internationaux autour du pillage du sous-sol anglophone. D'où la caution apportée à perpétuité au renforcement de la dynamique intégrationniste au Cameroun au détriment d'une solution en faveur de l'indépendance du Southern Cameroons. Au Dr. Carlson ANYANGWE de conclure que s'il n'y avait pas eu cette importante découverte, le Cameroun anglophone serait aujourd'hui indépendant comme Zanzibar.

C'est au demeurant la raison pour laquelle les activistes anglophones entourent de suspicion toutes les mutations institutionnelles de l'Etat camerounais et y trouvent chaque fois l'occasion de renouveler la nécessité de leur auto-détermination sur fond d'exigence « pour un nouvel ordre social au Cameroun ». Nécessité amplifiée dès les années 80, à la suite du changement de la dénomination de l'Etat, République Unie du Cameroun devenant République du Cameroun au terme notamment de la révision constitutionnelle survenue en février 1984 (cf. loi n° 84/001 du 4 février 1984). Ce changement de dénomination du territoire aurait en fait l'inconvénient de diluer la personnalité et le territoire anglophone et ses immenses ressources dans une entité territoriale majoritairement francophone. Pour Gorji DINKA (1996), le passage de la « République Unie du Cameroun » à la « République du Cameroun » constitue une abrogation de l'accord conclu en 1961 à Foumban et ressuscite l'ancienne République du Cameroun de 1960 et le Southern Cameroons qui sont désormais des Etats distincts avec des « frontières » « bien définies et reconnues internationalement » (SINDJOUN 2002 : 155-156). La problématique pétrolière

structure ainsi l'option de la République indépendante de l'Ambazonie, développée par le juriste anglophone Gorji DINKA et reprise par l'Assemblée anglophone (AAC I et II) sous la dénomination « option zéro ». Celle-ci est particulièrement critique par rapport à la logique étatique de gestion autoritaire des ressources anglophones.

### **Critique de la logique étatique de gestion autoritaire du revenu pétrolier**

Le discours identitaire anglophone décline la nécessaire adéquation entre l'exploitation des ressources pétrolières sur le territoire anglophone et le niveau de développement de ce dernier. Autrement dit, les « Camerounais anglophones » condamnent l'exploitation abusive de leurs ressources naturelles au premier rang desquelles se trouve le pétrole, la mauvaise distribution du revenu national et des fruits de la croissance, ainsi que le délaissement de leurs structures économiques : « On a pillé sans vergogne nos ressources naturelles sans bénéfice pour notre territoire ou pour ses citoyens. Le développement de ce dernier a été négligeable et limité aux seules régions dont directement ou indirectement les francophones tirent profit (Initiative de Paix et Déclaration de Buéa 1993).

En effet, pour les activistes anglophones, la région qui apporte au Cameroun tout son pétrole est paradoxalement l'une des plus pauvres du pays. On raconte ainsi l'histoire d'un député anglophone qui s'étonnait en pleine séance de l'Assemblée Nationale que la télévision nationale qui doit l'importance des investissements pour la mettre sur pied au pétrole fut bien captée partout sauf au Sud-ouest, sa région d'origine. Ce dernier aurait d'ailleurs proféré des menaces à peine voilées relatives à une confiscation et à une commercialisation de la production pétrolière pour financer un programme de réseau télévisé dans la province lésée (BASSEK : Ibid.). De même, le délégué provincial du Sud-Ouest aux états généraux de la communication qui se sont tenus en 1994 à Yaoundé s'était indigné du fait que les émetteurs de sa station provinciale CRTV fussent plutôt installés à Douala dans le Littoral francophone.

Pour une frange de Camerounais anglophones qui ont requis l'anonymat, la gestion autoritaire du revenu pétrolier est suffisamment lisible et tributaire de la confiscation des postes de responsabilité/direction par les francophones dans les sociétés chargées de la gestion de leur pétrole. Ils évoquent le cas de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) basée certes à Limbé mais ayant pour directeur général un francophone- Charles METOUCK a succédé à Bernard EDING décédé en 2002-et, un « anglophone de service », John EBONG NGOLE au poste de président du conseil d'administration. La situation leur paraît encore plus dramatique du côté de la Société Nationale des Hydrocarbures du Cameroun (S.N.H.) qui, de leur avis, ne devrait pas être installée à Yaoundé. Pis encore, la direction de cette structure est entièrement confiée aux seuls francophones avec notamment Adolphe MOUDIKI comme administrateur directeur général et le Secrétaire général de la Présidence- poste réservé disent-ils aux francophones- à la présidence du conseil d'administration. Cette ingénierie des nominations, concluent-ils, est le fondement de l'opacité qui caractérise la gestion du revenu pétrolier depuis le président AHIDJO et justifie amplement la revendication forte en faveur de la décentralisation de la gestion pétrolière.

### **Revendication de la gestion participative des ressources pétrolières**

Par rapport à un passé récent, la décentralisation aujourd'hui peut se prévaloir de son caractère tout aussi global que systématique, aussi bien structurel que conjoncturel. Et toutes les décentralisations sont conduites avec le même discours, c'est-à-dire le même socle théorique et doctrinal : la concomitance des politiques de décentralisation conduites au Sud avec la mise en œuvre des réformes politiques et économiques d'inspiration libérale qui s'inscrivent dans le processus de mondialisation des échanges en postulant la remise en cause du rôle de l'Etat (NKOUM-ME-NTSENY, 1999 dans une analyse inspirée de René OTAYEK).

Dans cette perspective où la décentralisation est perçue et présentée comme un des axes majeurs de la reconstruction institutionnelle des Etats africains, et la solution aux problèmes inhérents à la nature de l'Etat post-colonial (un Etat pétrolier dans le cas d'espèce) dont le déficit de légitimité, la lourdeur bureaucratique, le dirigisme économique, la mauvaise gouvernance, le discours identitaire anglophone se caractérise paradoxalement par la consécration du pétrole comme ressource nationale (A) et transnationale (B). Approche qui décline une revendication plutôt réaliste et raisonnée de la gestion participative des ressources pétrolières au Cameroun.

### **La consécration du pétrole comme ressource nationale.**

En procédant à l'inventaire des ressources et infrastructures disponibles dans les deux territoires respectifs du Cameroun anglophone et du Cameroun francophone afin de décider de l'usage qu'il faudrait en faire au lendemain de l'indépendance du Southern Cameroons, les ingénieurs identitaires anglophones ont surpris lorsqu'ils en sont venus à distinguer le pétrole anglophone de Limbé et l'aéroport international de Douala des ressources et infrastructures dont la gestion devait être dorénavant retirée aux francophones, sous-entendu à l'Etat camerounais, pour en faire plutôt un patrimoine collectif pouvant encore continuer à faire l'objet d'une exploitation conjointe Initiative de Paix de Buéa, 1993). De fait, réunis les 2 et 3 avril 1993 à Buéa dans le cadre de la première conférence anglophone ( All Anglophone Conference I), les 3000 à 5000 délégués anglophones n'ont pu accorder leur violon sur la décision à prendre au sujet du pétrole de Limbé, leur pétrole. Aux radicaux, partisans de l'arrêt de son exploitation par l'Etat francophone du Cameroun jusqu'à ce que le Southern Cameroons recouvre son indépendance se sont opposés les modérés pour qui une telle solution était irréaliste dans un contexte de crise économique nationale et ne pouvait qu'engendrer une répression violente de la part des autorités camerounaises. Il en a donc résulté cette solution médiane qui met côte à côte deux instruments stratégiques de l'économie nationale – pétrole et aéroport- et la nécessité de les gérer de manière participative.

Ce faisant, les activistes anglophones reconnaissent finalement la difficulté à confiner la question du pétrole aux tensions identitaires. Reconnaissance fondée certes sur une lecture réaliste du rapport de forces qui leur est défavorable. Mais reconnaissance largement motivée par une articulation et une articulation imparfaites, anarchiques et désordonnées des « intérêts anglophones » par les Camerounais anglophones eux mêmes. Selon toute vraisemblance, les entrepreneurs politiques anglophones n'ont pu s'entendre à Buéa parce que les Southwesterners (anglophones du Sud-Ouest où se trouvent tous les puits pétroliers) préfèrent de loin que leur pétrole continue à être géré par les Camerounais plutôt que par les Northwestners –hypothèse de l'indépendance du Southern Cameroons- dont ils digèrent mal l'hégémonie depuis la victoire de John NGU FONCHA sur Emmanuel ENDELEY à la période de la réunification du Cameroun. la gestion de leur pétrole.

Cela est encore plus perceptible à travers leurs prétentions sur le pipeline Tchad-Cameroun.

Bien que résultant des « intrigues internes à la communauté anglophone » (MBILE 1995), cette solution médiane ne consacre pas moins le pétrole de Limbé comme ressource nationale et compromet l'hypothèse de sa gestion participative. A l'évidence, la décentralisation de la gestion des ressources naturelles est subordonnée à l'organisation stratégique des acteurs qui revendiquent le droit d'y participer. C'est de plus en plus le cas des populations forestières au Cameroun et de l'ethnie Ogoni au Nigeria. On peut dès lors comprendre pourquoi la tension dans le Southern Cameroons n'a pas atteint les proportions de celle observable dans l'Ogoniland voisin. Davantage, cela laisse présager des perspectives somme toute moins optimistes, au sens de la jouissance des bénéfices par une entité monolithique anglophone, de gestion des ressources pétrolières dans le cadre de la régionalisation projetée dans la constitution du 18 janvier 1996. Laquelle régionalisation confirme en effet la séparation territoriale du Nord-Ouest et du Sud-

Ouest, chacune devenant une région distincte de l'autre dans le cadre de la République du Cameroun, Etat unitaire décentralisé.

### **La consécration du pétrole comme ressource transnationale**

Le débat sur l'identité fondamentalement pétrolière de l'anglophonie au Cameroun s'est enrichi d'une nouvelle revendication au moment de la détermination du tracé du pipeline Tchad-Cameroun. Alors même que le Cameroun en était encore à discuter le passage de cet important investissement certes préjudiciable à l'environnement mais générateur d'immenses retombées économiques à la République Centrafricaine, les ingénieurs identitaires anglophones ont tôt fait de contester le choix du port de Kribi en territoire francophone comme zone terminale dudit oléoduc au détriment du port de Limbé dont la réputation pétrolière est établie. Pour l'Ambassadeur Henry FOSSUNG qui aurait participé aux négociations entre le gouvernement camerounais et les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux en vue de la construction d'un port en eau profonde à Limbé ex-Victoria, la création récente d'un port en eau profonde à Grand-Batanga/Kribi relève ni plus ni moins des intrigues gouvernementales visant à mettre hors jeu le territoire et le peuple anglophone de cet important projet pourvoyeur de capitaux et d'emplois et la non reconnaissance de la tradition pétrolière établie de Southern Cameroons ( CAMEROON POST 1994).

Les prétentions anglophones sur les bénéfices tirés de l'exploitation du pétrole tchadien par le biais de l'oléoduc permettent somme toute de confirmer le pétrole comme ressource stratégique de premier ordre dont l'évocation ne peut par conséquent qu'être complexe dans tout débat identitaire où s'entremêlent dans une perspective de concurrence ou d'interdépendance (champ politique) et de transaction (marché politique) le local et le national, le local et le transnational, le national et la transnational, le régional et le transnational.

## **BIBLIOGRAPHIE**

BASSEK Ba Kobhio, « *Démocratie et velléités séparatistes. La question anglophone* », in AMAND'LA, Février 1992, p. 1, 4 et 5).

BIGOMBE LOGO, Patrice et NKOUM-ME-NTSENY, Louis-Marie M., « *Vers la décentralisation de la gestion forestière au Cameroun ? Dynamiques de contestation de l'Etat forestier et de construction de la gestion participative des ressources forestières* », in Arbres, forêts et communautés rurales, Bulletin du FTTP, N°s 15&16, Décembre 1998, Spécial Cameroun sur le thème « *Exploitation forestière et développement local : sortir de l'Etat forestier ?* ».

BOURDIEU, Pierre, « *La représentation politique. Elément pour une théorie du « champ politique* », CNRS, Actes de la recherche en sciences sociales, n° 38, 1981, pp. 3-4.

BOURDIEU, Pierre, Propos sur le champ politique, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2000.

CAMEROON POST, January 24 to 27 1994.

DIAW, Chimère Mariteuw et OYONO, Phil René, « *Instrumentalité et déficit des itinéraires de décentralisation de la gestion des ressources naturelles au Cameroun* », in Arbres forêts et communautés rurales, op. cit., pp. 20-25.

DINKA, Gorji, « *Pour un nouvel ordre social au Cameroun* », in Peuples noirs, peuples africains, n° 50, pp. 56-57.

ELIAS, Norbert, La dynamique de l'occident, Paris, Calmann Lévy, 1975.

KEMBOU SINOU, Paul-Niverd, « *La justice camerounaise et la gestion des conflits liés à la gestion des ressources forestières* », Arbres forêts et communautés rurales, op. cit., pp. 26-30.

MBILE, N., N., « *The Other Side of S.C.N.C. Story* " (Revised version), Kumba, Inénit, 1995.

MIMBO, Paul-Félix, « *Les Pygmées Bakola/Bagyeli du Sud-Est camerounais et le phénomène de la déforestation* », Arbres forêts et communautés rurales, op. cit., pp. 31- 35.

NKOUM-ME-NTSENY, Louis-Marie M. « *Les enjeux et conditions de la participation des ruraux à la gestion des ressources forestières au Cameroun* », actes du colloque régional de Mbalmayo organisé par le projet SAILD/APE en collaboration avec le Programme Arbres, Forêts et Communautés Rurales de l'IPD/Afrique Centrale sur le thème « *Exploitation forestière et devenir des populations forestières du Sud-Cameroun* », Mbalmayo, du 20 au 23 novembre 1995.

NKOUM-ME-NTSENY, Louis-Marie M., « *Dynamique de positionnement anglophone et libéralisation politique au Cameroun : de l'identité à l'identification* », in POLIS, Vol. Spécial, Fév. 1996, pp. 68-100.

NKOUM-ME-NTSENY, Louis-Marie M., « *« Question anglophone », libéralisation politique et crise de l'Etat-nation* », in La révolution passive au Cameroun : état, société et changement, (Sous la direction de Luc SINDJOUN), Dakar, CODESRIA, 1999, pp.158-229.

NKOUM-ME-NTSENY, Louis-Marie M., « *La décentralisation. Théorie générale, sociogenèse récente au Cameroun et implication sur la gestion des ressources forestières* », Communication à la table-ronde, organisée par la Facilitation Nationale du FTTP à l'occasion de la 19<sup>e</sup> Journée mondiale de l'alimentation sur le thème « *La décentralisation de la gestion des ressources forestières au Cameroun : situation actuelle et perspectives* ».

LE MESSAGER, Edition Spéciale du 19 juin 1994.

SINDJOUN, Luc, L'Etat ailleurs. Entre noyau dur et case vide, Paris, Agence Intergouvernementale de la Francophonie/Economica, 2002.

## **LE WOLEU NTEM, PROVINCE DU NORD-GABON : ENTRE INTEGRATION NATIONALE ET DYNAMIQUE SOUS-REGIONALE**

Par **Serge LOUNGOU**, géographe, UOB/CERGEP, Libreville (Gabon)

La réalité des espaces frontaliers est souvent particulière : coincés entre plusieurs entités étatiques, ces espaces constituent, de par leur situation stratégique, le lieu symbole de la défense de l'intégrité et de l'identité des Etats-nations, en même temps qu'ils s'identifient comme les réceptacles de multiples influences, lesquelles tendent à les singulariser sur l'échiquier national. Située à la confluence du Gabon, de la Guinée Equatoriale, du Cameroun et du Congo-Brazzaville, la province septentrionale gabonaise du Woleu-Ntem ne semble pas échapper à cette réalité. En effet, bien qu'elle constitue le champ d'application par excellence d'une politique résolument nationale ayant consisté, depuis l'accession du pays à l'indépendance en 1960, à faire basculer dans la sphère gabonaise l'ensemble des régions frontalières, la province du Woleu-Ntem demeure une sorte de « périphérie nationale »<sup>1</sup>, en ce sens qu'elle apparaît au plan économique largement tournée vers les Etats voisins de Guinée Equatoriale et, surtout, du Cameroun. Certes, la perpétuation de cette situation d'extraversion économique permet de relativiser la portée de la stratégie gabonaise de capture nationale des flux sur les régions frontalières, mais suffit-elle pour autant à façonner chez les populations du Nord-Gabon une identité profondément transnationale ?

### **Le Woleu-Ntem dans la stratégie gabonaise d'intégration nationale**

Le contrôle du territoire est une des prérogatives fondamentales de l'Etat. En examinant les plans d'aménagement de l'espace au Gabon, on s'aperçoit nettement qu'ils sont liés à l'exercice de ce droit régalien. Recentrer l'espace au profit de son centre politique – la capitale –, telle est précisément la ligne directrice de la politique territoriale pratiquée, depuis l'accession à l'indépendance, par les dirigeants gabonais. Cette volonté de renforcer l'appropriation territoriale de l'Etat s'est traduite par la mise en place d'infrastructures d'urbanisation et de communication, dont bon nombre ont été aménagées dans les régions frontalières afin d'en capturer les flux longtemps orientés vers les espaces politiques extérieurs. Région autrefois annexée à la colonie allemande du Kamerun et qui en a ainsi subi une forte influence socio-économique, le Woleu-Ntem devait fatalement occuper une place de choix dans la stratégie de recentrage de l'espace national opérée par l'Etat gabonais.

### **La capture nationale des régions frontalières : un impératif stratégique**

D'une manière générale, l'intégration nationale implique deux orientations fondamentales : l'unification politique et l'agrégation territoriale. L'une vise à regrouper sous l'autorité d'un pouvoir sociopolitique unique diverses entités ethno-culturelles ; l'autre à la création d'une collectivité territoriale homogène. Or, si l'unification politique du Gabon paraissait effective au moment de son accession à l'indépendance, on ne pouvait en dire autant de son intégration territoriale, la plupart de ses régions frontalières évoluant encore, du fait notamment de leur accessibilité déficiente, dans l'orbite socio-économique des Etats voisins.

C'est que le Gabon ne fut pas organisé, du temps de la colonisation, comme une entité à part mais en tant que partie intégrante de l'Afrique équatoriale française (AEF). De ce fait, nombre de ses circonscriptions furent rattachées administrativement ou économiquement aux colonies

---

<sup>1</sup> La « périphérie nationale » est un terme forgé par John O. Igue, qui désigne un espace transfrontalier à fort courant d'échanges. Nous l'employons ici dans un sens quelque peu détourné : celui d'espace sous influence socio-économique extérieure.

voisines du Moyen-Congo et du Cameroun<sup>2</sup>. Tel fut, par exemple, le cas de la circonscription du Haut-Ogooué (Sud-Est) qui, afin de répondre aux besoins en hommes du chemin de fer Congo-Océan, fut placée sous la juridiction de Brazzaville. Si la tutelle administrative du Congo sur le Haut-Ogooué s'exerça entre 1923 et 1946, son influence économique devait se perpétuer au-delà de la période coloniale. La raison principale en était l'absence de voie de communication fiable entre la capitale *Libreville, sur la côte, et les régions périphériques. De même, la région septentrionale du Woleu-Ntem se vit annexer au Kamerun allemand entre 1911 et 1916. Cette trocature territoriale aux dépens du Gabon était le résultat d'un arrangement entre puissances coloniales : afin de faire cesser les prétentions allemandes sur le Maroc, la France dut céder une partie de son vaste domaine en Afrique équatoriale. Le retour du Woleu-Ntem dans le giron administratif du Gabon ne s'accompagna pas d'une redéfinition des relations économiques avec le Cameroun. Au contraire, ces relations furent d'autant plus renforcées que la France étendit son influence au Cameroun à partir de 1919, et que l'impraticabilité des routes gabonaises empêchait toutes transactions entre Libreville et le Nord-Gabon. Par ailleurs, la prospérité économique de la colonie voisine de Guinée espagnole – liée, à l'époque, à la culture du cacao – associée à la relative souplesse de son régime colonial ne manquaient pas d'attirer les populations du Woleu-Ntem. En effet, outre la perspective d'y trouver un emploi mieux rémunéré, de nombreux Gabonais du Nord durent s'installer en Guinée afin d'échapper à l'impôt et au travail forcé en vigueur dans leur pays<sup>3</sup>.*

Ainsi donc, le Gabon apparaissait, au moment de son accession à l'indépendance en 1960, comme un espace éclaté, un Etat segmentaire fortement travaillé des forces centrifuges résultant d'une faible intégration territoriale de son espace national. Dans un tel contexte, les dirigeants du nouvel Etat, avides d'unité nationale, n'avaient d'autres choix que d'engager la bataille sur le front de l'unification du territoire. Celle-ci signifiait notamment le développement d'infrastructures nécessaires à l'arrimage des régions périphériques au noyau national. Il va sans dire que la volonté de recentrer les régions frontalières sur Libreville finit par prendre le pas sur la nécessité de consolider l'intégration sous-régionale dont les bases avaient été jetées au cours de la période coloniale. Le primat longtemps accordé à l'intégration nationale par les dirigeants gabonais explique ainsi leur réticence, encore récemment, à mettre en œuvre de nombreux projets communautaires tel que le développement des infrastructures routières transnationales<sup>4</sup>.

### **Les mécanismes d'arrimage du Woleu-Ntem à l'espace national gabonais**

Trois principaux éléments ont servi d'instruments à la stratégie d'arrimage de la région du Woleu-Ntem à l'espace national gabonais : la route, les communications et les villes. De fait, l'amélioration des infrastructures routière et de communication ainsi que le développement du réseau urbain avaient un double objectif stratégique : favoriser une meilleure emprise étatique sur cette partie du territoire national et permettre, par conséquence, une réorientation vers le Gabon des flux jusque-là dirigés vers le Cameroun et la Guinée Equatoriale. Ainsi, l'aménagement d'une route nationale reliant le Nord à la côte gabonaise eut pour conséquence de faire cesser, dès 1968, l'évacuation du cacao du Woleu-Ntem par le port camerounais de Kribi. Instrument d'intégration nationale, cette route (dont le bitumage remonte seulement aux années 1990)

---

<sup>2</sup> Bien qu'il ne fût pas à proprement parler une colonie, le territoire du Cameroun qui échut à la France, au lendemain de la première guerre mondiale, n'en fut pas moins géré comme telle.

<sup>3</sup> Le déclin de l'économie cacaoyère et l'instauration d'un régime politique dictatorial en Guinée – rebaptisée « équatoriale » à l'indépendance en 1968 – devaient cependant provoquer une inversion des flux migratoires au profit du Gabon. De fait, estimés officiellement à un peu plus de 30000 lors du dernier recensement de la population (1993), les « Equatos » constituaient la communauté étrangère la plus importante devant les Maliens (20000) et les Bénéinois (19000).

<sup>4</sup> Le bitumage de l'axe Libreville-Ebora (Nord), présenté officiellement comme le prélude à une amélioration des conditions de circulation entre le Gabon et le Cameroun, d'une part, et l'ouverture d'une route entre Lékoni (Gabon) et Lékéti (Congo), d'autre part, dénotent cependant un changement notable d'attitude chez les dirigeants gabonais.

permettait à la fois de désenclaver le Nord-Gabon et de réduire sa dépendance économique vis-à-vis du Cameroun. De même, le quadrillage de la province en réseaux de radiodiffusion et de télévision, à partir de 1978, devait permettre d'y contrebalancer l'influence médiatique des pays voisins. Faut-il, en effet, rappeler qu'il n'y a pas si longtemps encore, les programmes de la télévision camerounaise, aujourd'hui brouillés, étaient les seuls regardés par la population locale<sup>5</sup> ? Par ailleurs, la nécessité d'assurer le contrôle politico-administratif des populations incita l'Etat à étoffer le réseau urbain de la région : limité en 1960 aux seules localités d'Oyem et de Bitam, le nombre de « villes » du Woleu-Ntem est passé aujourd'hui à cinq. Comme partout ailleurs sur le territoire national, cette « furia d'urbanisation » s'accompagna du développement d'un certain nombre d'équipements d'intérêt public destinés à encadrer une population majoritairement rurale, fortement dispersée et dont la parenté ethnique et clanique avec les populations des pays voisins constitue un puissant facteur d'extraversion.

### **L'extraversion socio-économique du Woleu-Ntem : expression d'une dynamique sous-régionale informelle**

En dépit d'une politique volontariste de l'Etat gabonais tendant à le faire basculer dans la sphère économique nationale, le Nord-Gabon demeure sous influence socio-économique extérieure. Les raisons de cette extraversion économique post-coloniale résident à la fois dans la triple territorialité de l'ethnie fang, la porosité des frontières et l'attrait économique des Etats voisins.

#### **Les facteurs de l'extraversion socio-économique du Nord-Gabon**

L'une des particularités de l'horogénèse coloniale c'est d'avoir séparé des familles ethniques. La situation des Fang, dont l'aire de peuplement englobe le Nord-Gabon, le Sud-Cameroun et le partie continentale de la Guinée Equatoriale (Mbini), en est un des exemples patents. Cette triple territorialité de l'ethnie fang a permis le maintien de liens sociaux et économiques forts au lendemain des indépendances. Dans une sous-région où, faute de volonté politique, les échanges interétatiques demeurent quasiment nuls, on comprend que les populations locales utilisent des circuits parallèles pour satisfaire à leurs besoins économiques. Ces populations sont d'autant plus enclines à la pratique d'échanges informels que les frontières qui les séparent sont poreuses. Plusieurs raisons expliquent cette perméabilité physique des frontières : l'indigence en personnel des postes-frontières ; la vénalité des administrations douanières ; la mauvaise répartition des structures de contrôle ; l'absence de toute démarcation aux frontières. Toutefois, il faut admettre que la transfrontalité de l'ethnie fang et la porosité des frontières ne suffisent pas, à elles seules, à expliquer la soumission économique de l'espace septentrional gabonais aux pays frontaliers. En réalité, celle-ci tient davantage au fait que les populations du Nord-Gabon tirent de l'important différentiel de prix entre les produits gabonais et ceux en provenance du Cameroun et de la Guinée Equatoriale.

#### **Les flux commerciaux transfrontaliers : une relation asymétrique entre le Cameroun et le Gabon**

Le Nord-Gabon peut être considéré, d'un point de vue économique, comme une périphérie nationale, en ce sens que ses flux commerciaux sont pour l'essentiel orientés vers les Etats voisins : la Guinée Equatoriale et, surtout, le Cameroun. De fait, si les échanges avec la Guinée Equatoriale n'ont cessé d'exister, c'est le Cameroun qui exerce une véritable emprise socio-économique sur la province septentrionale du Woleu-Ntem. Il n'est que de visiter les marchés de

---

<sup>5</sup> Enquête menée sur place par l'auteur en 1995.

Bitam et d'Oyem, les deux principale agglomérations du Nord-Gabon : ceux-ci sont achalandés de marchandises estampillées au Cameroun.

Cette abondance de produits camerounais sur les étales du Woleu-Ntem tient à la conjugaison de deux facteurs : la présence dans ladite province d'une assez importante et entreprenante communauté originaire du Cameroun, et la compétitivité des produits en provenance de ce même pays. Précisément, deux ethnies apparaissent comme les principaux animateurs des flux commerciaux transfrontaliers : les Haoussa et les Fang. Les premiers, installés de longue date dans le Nord-Gabon et parfaitement intégrés à la vie locale et nationale<sup>6</sup> – en dépit de leur exoglossie et de leur culture islamique –, affirment leur « sens des affaires » dans des secteurs d'activité aussi variés que les transports, le commerce de boutique et le négoce de viande de bovin ; les seconds, moins « fixés au sol » gabonais et, paradoxalement, plus sujets à la xénophobie de leurs « frères » autochtones, tiennent principalement le commerce de produits agricoles.

Par ailleurs, la compétitivité des produits camerounais apparaît incontestable. Ainsi, par exemple, nous avons, en 1995, personnellement constaté sur la place de Bitam que le prix des cigarettes fabriquées sous licence à Libreville était d'environ 2000 FCFA tandis que celui des marques importées de Douala n'excédait pas 250 FCFA ; que la bière gabonaise coûtait 450 FCFA alors que celle en provenance du Cameroun était achetée à 300 FCFA. Cette disparité des prix a pour effet d'inciter les populations du Nord-Gabon à s'approvisionner en terre camerounaise, où subsiste un important réseau de marchés frontaliers dont la raison d'être est de contourner le protectionnisme économique de l'Etat gabonais. Principaux pôles structurants d'une économie micro-régionale essentiellement informelle, ces marchés frontaliers servent également de relais à un vaste système de contrebande concernant un large éventail de produits (agricoles, manufacturés, pétroliers), et dont le centre de gravité se situe aux confins des territoires du Nigeria et du Cameroun.

Somme toute, la province gabonaise du Woleu-Ntem n'échappe pas à l'évolution duale caractéristique de la plupart des espaces frontaliers, tiraillée qu'elle est entre deux dynamiques contradictoires. L'une qui vise à l'arrimer à l'ensemble national, l'autre à l'intégrer à l'espace sous-régional. C'est que, en dépit d'une politique volontariste visant à le faire basculer dans le giron économique national, le Nord-Gabon demeure sous emprise socio-économique extérieure, en témoignent les relations commerciales qu'il entretient avec le voisin camerounais. Légitimées par leur ancienneté et l'importance qu'elles revêtent aux yeux des populations locales, ces relations commerciales traduisent l'existence d'un régionalisme économique transfrontalier auquel les pouvoirs publics tardent encore à donner une forme légale. Pour autant, l'attrait économique extérieur exercé sur le Nord-Gabon n'implique pas l'émergence d'une conscience transnationale chez les Fang du Woleu-Ntem : ceux-ci semblent davantage intéressés par la rente de situation frontalière que par une éventuelle intégration sous-régionale dans un cadre CEMAC, au sein duquel ils se verraient contester par leurs congénères du Cameroun et de Guinée Equatoriale la position acquise au Gabon de majorité démographique. L'attitude de rejet souvent manifestée à l'égard des « frères » camerounais et guineo-équatoriens apparaît ainsi comme une façon pour les Fang du Woleu-Ntem d'affirmer leur différence, leur « gabonité ».

---

<sup>6</sup> Issus d'une immigration qui remonte au début du 20<sup>ème</sup> siècle, les Haoussa du Woleu-Ntem ont pour la plupart acquis la nationalité gabonaise. La présence dans la haute administration de cadres d'origine haoussa et, plus récemment, l'élection d'une de leurs congénères – Aïcha Sidi – au titre de « Miss Gabon » témoignent pour ainsi dire du degré d'intégration de cette communauté.

### ***Bibliographie restreinte***

- 1 – FOUODOP (K.), 1987, « Le commerce frontalier dans le département du N'tem au Cameroun », *Cahiers d'Outre mer*, avril-juin, pp.127-48.
- 2 – IGUE (J. O.), 1989, « Le développement des périphéries nationales en Afrique », *Tropiques, lieux et liens*, Paris, ORSTOM, pp.594-605.
- 3 – LOUNGOU (S.), 1998, *La problématique de l'intégration nationale dans les provinces frontalières du Gabon*, Thèse doctorat géographie, Université d'Angers.
- 4 – LOUNGOU (S.), 1999, « La frontière nord du Gabon : populations et géographie politique », *Espace-Populations-Sociétés*, n°3, pp.439-449.
- 5 – LOUNGOU (S.), 2001, « La frontière Gabon-Cameroun : un cas typique d'anachronisme et de conservatisme fonctionnels », *Enjeux*, n°6, janvier-mars, pp.5-7.
- 6 – POURTIER (R.), 1989, *Le Gabon*, 2 tomes, Paris, L'Harmattan.

## **LE MARQUAGE DIASPORIQUE DU JEU INTERETATIQUE DE L'AFRIQUE DU GOLFE DE GUINEE (CAMEROUN, GABON, GUINEE EQUATORIALE)**

Par **Yves Alexandre CHOUALA**, GRAPS, Fellow de la Harry Frank Guggenheim Foundation (New-York), Cameroun

L'idéologie panafricaniste qui influence largement l'analyse du phénomène des diasporas en Afrique a institué une tradition de focalisation de l'attention sur les descendants africains dispersés à travers le monde suite à la traite négrière et aux migrations de travail. Africains européens (WAMBU, 1991 : 17-22) ; Africains américains (HARRIS et ZEGHIDOUR, 1993-723, GORDON, 1998 : 79-103) ; Africains canadiens (MANUH, 1998 : 481-494) etc. constituent ainsi les figures dominantes de la présentation et de la représentation des diasporiques en Afrique. Tout se passe alors comme si le paradigme de diaspora, qui étymologiquement désigne dispersion à partir d'un lieu d'origine, ne pouvait faire sens à l'intérieur des sociétés politiques africaines. Pourtant, envisagée comme un espace pluriel de communautés politiques et humaines, l'Afrique dispose des diasporas de l'intérieur qui influencent considérablement sa vie sociale. En introduisant une étude sur cette dimension de la question, l'on peut procéder à un renversement fructueux de perspective analytique qui peut se lire comme un rapatriement sur le sol africain des lectures des phénomènes diasporiques et de leurs effets socio-politiques. L'espace géopolitique du Golfe de Guinée renferme des communautés diasporiques qui participent et influencent la structuration du jeu politique régional. Espace des diasporas, le Golfe de Guinée l'est éminemment dans la mesure où le communautarisme transfrontalier qui caractérise certaines de ses zones prédisposent à la formation des communautés diasporiques. La fragmentation de certaines aires ethniques par deux ou trois frontières à l'instar du groupe Fang qui se distribue entre le Cameroun, la Guinée Equatoriale et le Gabon, des groupes Maka (Njem), Echira, Teke , Kola entre le Congo et le Gabon ; des Bakwele et des Njem entre le Cameroun et le Congo Brazzaville etc. conduit à l'émergence des identités mouvantes et changeables au gré des contextes. Ces notes voudraient s'appesantir sur deux aspects de cette influence diasporique de la dynamique interétatique dans le Golfe de Guinée ; d'une part la relation entre diaspora et politique d'influence et d'autre part la relation entre diaspora, nationalisme et xénophobie.

### **Le monde des diasporas dans le golfe de Guinée**

Avant de mettre en exergue la façon dont les diasporas influencent le jeu politique dans le Golfe de Guinée, il convient d'abord de faire une brève sociologie des diasporiques et leurs formes d'existence sociale et politique.

#### **Sociologie du diasporique**

Le diasporique est à distinguer du nomade et de l'errant. La différence réside essentiellement dans les rapports de ces trois catégories de migrants aux sociétés d'origine et d'installation ainsi qu'aux étapes du parcours migratoire. En effet le diasporique pourrait rapidement se définir comme un individu en situation de migration qui combine, dans son existence, le lieu de provenance, les étapes des différents parcours et le lieu d'installation. Il y a chez le diasporique, une volonté clairement affichée de participation aux valeurs et coutumes, bref au « charisme collectif distinctif » des sociétés d'accueil et une action concomitante de revivification du lien communautaire d'origine, d'imposition de soi sous la figure d'un étranger digne de considération et de respect. C'est en cela que la situation de diasporique se distingue de celle l'errant et du nomade où le migrant n'a pas d'attaches substantielles avec le milieu d'origine. Il manifeste

aussi une distance par rapport à la société d'accueil et dispose de multiples lieux de centralité. Les diasporas camerounaises au Gabon et en Guinée Equatoriale maintiennent la relation avec la société camerounaise d'origine par la formation des associations de ressortissants camerounais à travers lesquels ils négocient également une insertion harmonieuse et bénéfique dans les sociétés gabonaise et équato-guinéenne d'accueil. Parce qu'ils vivent à la fois dans plus d'un monde, les territoires diasporiques sont des espaces transversaux aux Etats-nations, aux sociétés et aux villes. Sur le plan géopolitique stricto sensu, le monde des diasporas est un monde transnational néanmoins dominé par la culture de l'Etat.

Dans le Golfe de Guinée, le phénomène diasporique a une historicité. Il a une dimension coloniale. Les déplacements des populations par l'administration coloniale pour la réalisation des travaux de viabilisation des colonies a eu pour conséquence la formation des communautés diasporiques dans maints territoires. Mais, il convient de souligner que la circulation coloniale des populations s'inscrivait elle-même à l'intérieur des aires migratoires précoloniales. Les Espagnols avaient, par exemple, fait appel aux Sierra-Léonais, Libériens, Camerounais et Nigériens pour travailler dans les plantations, face aux refus des Bubis (80% de la population) de pourvoir à la main d'œuvre agricole. La donne diasporique moderne dans le Golfe de Guinée s'inscrit plus particulièrement dans les politiques publiques migratoires de certains Etats, comme le Gabon et Guinée Equatoriale. Ces deux pays ont, au lendemain des indépendances, mis en œuvre de vigoureuses politiques d'importation de la main d'œuvre étrangère. Le Gabon, pour palier sa pénurie de main d'œuvre, a fait appel à la force de travail des Sénégalais, Maliens, Camerounais etc. Le quartier « Lalala-Dakar » à l'ouest de Libreville était initialement le lieu d'installation des 5000 travailleurs sénégalais transférés au Gabon au courant des années 70. Le Cameroun a accueilli de nombreux nigériens dans les vastes exploitations agricoles de la Cameroon Development Corporation (CDC). Le phénomène diasporique dans le Golfe de Guinée a connu son ampleur actuelle avec d'une part, la pression démographique et la montée du chômage dans certains Etats comme le Cameroun et le Nigeria et d'autre part, la découverte et l'exploitation des richesses minières dans certains Etats faiblement peuplés comme le Gabon et la Guinée Equatoriale.

### **La citoyenneté transnationale des acteurs diasporiques.**

Quelle est l'importance des communautés diasporiques en Afrique du Golfe de Guinée et comment vivent-elles socio-politiquement ? Les diasporas dans le Golfe de Guinée seront distinguées en deux grandes catégories : les ressortissants et les descendants des autres continents vivant en Afrique et les communautés nationales africaines dispersées à travers le continent. La première catégorie ne sera pas concernée par l'analyse en dépit de son importance qui découle du fait qu'elle procède à un retournement de l'analyse des diasporas qui a une tradition de focalisation sur les anciens esclaves africains dans le nouveau monde et le vieux continent. C'est la dimension exclusivement africaine des communautés diasporiques qui retient l'attention de l'analyse.

Dans le Golfe de Guinée en général, il est possible de distinguer des puissances diasporiques ; notamment le Nigeria et le Cameroun. Avec près de quatre millions de ressortissants installés sur le sol camerounais, près de 50.000 en Guinée Equatoriale et au moins 10.000 au Gabon, le Nigeria s'affirme sans doute comme la puissance diasporique du Golfe de Guinée. Toutefois, l'observation de l'échange des diasporas entre le Cameroun, le Gabon, la Guinée Equatoriale révèle la démarcation du premier par rapport aux seconds. Les Camerounais au Gabon avoisinent 50.000 et en Guinée Equatoriale ils sont près de 20.000. Ces diasporiques vivent à cheval entre deux Etats-nations ; celui de provenance et celui d'accueil. Leur existence quotidienne s'insère dans de multiples espaces interstitiels de sociabilité ; d'où l'hypothèse de « citoyens de deux Etats et demi » : l'Etat d'origine, l'Etat d'installation et les multiples réseaux associatifs, affectifs ou ethniques dans lesquels s'investissent les diasporiques. Les nigériens vivant au Cameroun

sont citoyens nigériens de par les attributs de la nationalité et de la citoyenneté nigériennes qu'ils possèdent ( extrait de naissance, passeport, numéro d'immatriculation au Haut Commissariat du Nigeria à Yaoundé) ; et de par la revendication et la manifestation de la filiation nationale d'origine par le biais de l'Associations des Nigériens au Cameroun. Ils sont aussi citoyens camerounais par la socialisation à la culture national-étatique du Cameroun, la dilution quotidienne dans la société camerounaise et par la recherche et l'obtention généralement par les moyens de la fraude des attributs de la citoyenneté camerounaise (carte d'identité et passeport). Ils appartiennent ensuite à une multitude de réseaux qui organisent leur voyage et leur insertion dans la société camerounaise ou encore le rapatriement des gains de leurs activités au Nigeria.

### **L'influence diasporique des relations entre le cameroun, le gabon et la guinée équatoriale**

Le phénomène des diasporas s'inscrit dans la perspective théorique des individus comme acteurs des relations internationales. Dans la mesure où, à l'intérieur des trois Etats du Golfe de Guinée concernés par l'analyse, les migrations sont dans leur plus grande partie clandestine, le phénomène des diasporas s'inscrit dans un processus de contournement et de défiance des « barrières à l'entrée » des Etats. D'où la filiation du phénomène migratoire au paradigme transnationaliste qui lit la scène internationale à partir de la fluidité. Toutefois, les cultures étatiques qui constituent les repères d'identité et d'action des diasporiques indiquent le succès et la pérennité de l'Etat comme centre de la vie internationale. Comment donc le phénomène migratoire influence l'Etat ici ?

#### **Diasporas et exportation du charisme national**

Les diasporas constituent la dimension extraterritoriale des Etats-nations. Ils permettent aux Etats de vivre en dehors de leurs frontières nationales. Premièrement les diasporas s'inscrivent dans une dynamique d'exportation de l'identité nationale. Se réclamer Camerounais vivant au Gabon ou en Guinée Equatoriale est un indice de ce que la nation camerounaise fait sens en dépit du scepticisme des discours sur l'artificialité ou l'absence de la nation en Afrique. Le « charisme collectif camerounais » permet de se distinguer de la société majoritaire gabonaise ou équato-guinéenne d'accueil. Deuxièmement les diasporas concourent aussi à l'existence d'une vie extraterritoriale de l'Etat. L'Etat s'exporte, vit et se pérennise à l'extérieur par le biais des diasporas. Il s'agit d'une vie extraterritoriale de l'Etat qui prend forme autour de deux phénomènes ; l'allégeance citoyenne à distance et la participation à la vie politique, économique et culturelle des sociétés d'origine. Il existe une section RDPC au Gabon et en Guinée Equatoriale, de même qu'une importante sensibilité de l'opposition qui avait porté la revendication politique interne au Cameroun sur le sol gabonais en 1991 en incendiant les locaux de l'ambassade du Cameroun à Libreville. Le rapatriement des bénéficiaires des activités commerciales des diasporas dans leurs pays d'origine est aussi très importante (BENNAFLA, 2002) et constituent une forme de participation de l'extérieur à l'économie nationale. Les diasporas reproduisent aussi les dynamiques liées à la diversité anthropologique nationale à l'extérieur. On le voit notamment dans la diaspora camerounaise au Gabon où existent des micro regroupements associatifs reflétant la composition ethnique camerounaise. C'est la reproduction diasporique de la pluralité sociale camerounaise à l'extérieur. Au total, à travers les diasporas se reproduit la dialectique de l'unité et de la pluralité de l'Etat-nation camerounaise.

#### **Diasporas, nationalisme et xénophobie**

Lorsque leur importance devient de plus en plus considérable, les diasporas constituent une conjoncture favorable à l'affirmation nationale des Etats d'accueil ; ils deviennent un prétexte pour la résurgence de l'orgueil nationaliste des populations d'accueil. Cette affirmation nationale glisse parfois dans la xénophobie et a une incidence considérable sur les relations internationales

régionales. C'est que les diasporas ont toujours joué un rôle central dans les politiques d'influence et de puissance des Etats. Avec plus de 50 000 camerounais sur son sol maîtrisant les secteurs vitaux et sensible comme le marché des vivres, le transport urbain, le secteur non formel, le marché des charmes etc., l'Etat camerounais jouit d'une espèce d'influence structurelle sur ses voisins gabonais et équato-guinéen. Dans ce contexte, l'émergence du discours de l'affirmation nationale s'inscrit, du point de vue géopolitique, dans une politique de contre influence (CHOUALA, 2001). Celle-ci s'élabore dans deux grandes directions : le durcissement des législations migratoires afin d'un plus grand contrôle des flux diasporiques et l'entretien ou l'exacerbation d'un sentiment xénophobe au sein de la population. Ici l'étranger, notamment camerounais, devient la figure du péril national. D'où des vagues de refoulement à répétition qui rythment les politiques gabonaise et équato-guinéenne (GRAY, 1999 :389-410) de la migration camerounaise. La xénophobie ici est un processus de construction des citoyennetés gabonaise et équato-guinéenne ; d'affirmation de leur identité nationale et d'endiguement de l'influence camerounaise.

Pour comprendre la réaction des Etats au phénomène diasporique, il convient de recourir à la dialectique des positions et des prises de positions. Les prises de position des Etats par rapport aux diasporiques est fonction de leur position dans l'offre migratoire. Dans son étude sur le commerce transfrontalier en Afrique Centrale qui induit une profonde dynamique de circulation et d'installation transfrontière des individus, K. BENNAFLA met en exergue la « politique conciliante de l'Etat centrafricain », « l'intervention peu orthodoxe de l'Etat tchadien », « l'attitude réservée de l'Etat gabonais », « la politique mitigée de l'Etat gabonais » et « la politique promotionnelle de l'Etat camerounais ». (BENNAFLA, 2002 :300-307). L'attitude de chaque pays est fonction des gains matériels et symboliques qu'il tire du phénomène migratoire ou diasporique.

### **Perspectives pour une gestion maîtrisée des diasporas**

Les diasporas constituent à la fois des acteurs importants de la vie internationale régionale et des ressources d'élaboration des politiques soit d'influence soit de contre influence. C'est pourquoi les diasporas sont au cœur des tensions interétatiques pouvant conduire, comme on l'a vu à l'Est de la RDC, à des guerres transnationales inextricables, enchevêtrées. Le traitement des diasporas est un baromètre de l'équilibre des relations entre Etats. Les expulsions des ressortissants camerounais en Guinée équatoriale qui ont actuellement cours ne sont pas sans incidences sur les relations entre celle-ci et le Cameroun. Afin d'une meilleure maîtrise de ce domaine hautement sensible des relations entre sociétés nationales, les diasporas pourraient être prises en compte et représentées dans les architectures institutionnelles internationales. On pourrait ainsi :

- élaborer une charte internationale des diasporas ;
- mettre sur pieds, à l'instar des organisations de pression comme Reporters sans Frontière, une Organisation Mondiale des Diasporas chargée de mobiliser l'opinion publique internationale en cas de violation grave des droits des diasporas ;
- dans la dynamique d'ouverture des institutions interétatiques aux associations civiles qui a actuellement cours, une telle organisation mondiale des diasporas pourraient y être représentée.
- dans le Golfe de Guinée et à court terme, au lieu de mettre en application des politiques nationales unilatérales très dommageables aux relations bilatérales entre Etats, une concertation régionale serait l'instance la plus appropriée pour l'élaboration des politiques publiques communes de gestion des diasporas.

## REFERENCES

- BENNAFLA, K., 2002, *Le commerce transfrontalier en Afrique centrale, acteurs, espaces, pratiques*, Paris, Karthala.
- CHOUALA, Y. A., 2001, « L'installation des Camerounais au Gabon et en Guinée Equatoriale Analyse socio-internationaliste des dynamiques d'exportation de l'Etat », in SINDJOUN, L. (dir) *Les flux migratoires dans le golfe de Guinée*, Paris, PFNSP, à paraître.
- CUSACK, I., 1999, "Being Away from "Home": The Equatorial Guinean Diaspora", *journal of contemporary african studies*, 17, 1, pp 29-48.
- GORDON A., 1998 "The New Diaspora – African Immigration to the United State", *journal of third world studies*, Vol. XV, N°1, pp 79-103.
- GRAY J.C., 1998, "Cultivating Citizenship Through Xenophobia in Gabon, 1960-1995", *Africa today*, 45, 3-4, pp 389-410.
- HARRIS, E.J and ZEGHIDOUR, D., 1993, "Africa and its Diaspora since 1935", in MAZRUI, A. A and WONDJI, C., eds, *general history vii Africa since 1935*, pp 705-722.
- MANUH, T., 1998, „Ghanaians, Ghanaian Canadians, and Asantes: Citizenship and Identity Among Migrants in Toronto“, *Africa today*, 45, 3-4, pp 481-494.
- WAMBU, O., 1991, "Africans Europeans", *Africa forum*, Vol. 1 N°3, pp 17-22.

**LA « MULTINATIONALISATION » DES ENTREPRISES NATIONALES  
AU SEIN DE LA CEMAC : INITIATIVE PUREMENT PRIVEE OU  
CHEVAL DE TROIE POUR L'HEGEMONIE DU CAMEROUN ?**

Par **Côme Damien Georges AWOUMOU**, internationaliste, Cameroun

Sur l'échiquier de l'Afrique centrale, le Cameroun occupe une position stratégique tout à fait particulière à la charnière du monde soudanais et du monde bantou. Il est situé géographiquement à la frontière de l'ex-AOF et de l'ancienne AEF, deux ensembles fédéraux à l'écart desquels il est resté durant toute la période coloniale, parce que doté d'un statut administratif distinct.

Pays bilingue à deux langues officielles (anglais et français), il est le seul à partager une frontière avec tous les cinq autres membres de la CEMAC ; aussi est-il le seul de sa sous-région à entretenir des liens sociologiques naturels, denses et intenses (bien qu'essentiellement informels) avec tous les autres Etats membres de la CEMAC. Le Cameroun sert d'ailleurs de principal « exécutoire » aux Etats enclavés que sont le Tchad et la RCA.

Pour ce qui est du domaine économique, les tableaux ci-joints permettent d'apprécier l'importance du Cameroun au sein de la CEMAC.

	Cameroun	Centrafriqu	Congo	Gabon	Guinée Equatoria	Tchad
Nombre de banques agréées au 30/06/2000	11	3	4	7	2	6
Avoirs extérieurs nets du système monétaire, septembre 2001 (en millions Fcfa)	141 985	73 012	8 559	52 341	54 341	24 418
Masse Monétaire septembre 2001 (en millions Fcfa)	1 106 988	114 763	225 795	588 332	57 110	144 474
Population 2001 (en millions d'habitants)	15.8	3.6	3.1	1,2	0.4	8.7

Sources : Administrations nationales BEAC FMI

### Les exportations camerounaises de produits alimentaires en 1997 – 1998

<b>Produits</b>	Principaux Pays de destination (en pourcentage du volume importé)	Quantité (en tonnes)	Valeur (en milliers de Fcfa)
<b><u>Poudre de cacao</u></b>	Congo (41,5%) Gabon (22,5%) RCA (21,1%)	320	466 247
<b>Préparations alimentaire contenant du cacao, chocol</b>	Gabon (52,7%) Congo (28,7%) Guinée Equatoriale (8,6%)	197	320 447
<b><u>Arachides</u></b>	Congo (94,1%)	405	78 500
<b><u>Huile de palme</u></b>	Gabon (47,4%)	7 705	4 814 110
<b><u>Farine de froment</u></b>	Gabon (77,9%) Tchad (22,1%)	4520	1 263 250
<b>Total légumes dont haricots secs</b>	Congo (82,0%) Congo (96,6%)	3 059 2 889	600 765 448 469
<b>Boissons non alcoolisées</b>	Guinée Equatoriale (53%) RCA (14%) Tchad (10%) Gabon (8,3%)	5 048	1 015 642
<b><u>Boissons alcoolisées</u></b>	Guinée Eq. (77,1%) Congo (9,7%) RCA (5,5%) Gabon (86%)	72 974	4 213 890
<b>Lait en poudre ou concentré</b>	Gabon (39,6%) Congo (31,9%) Tchad (27,9%)	319	692 791
<b><u>Pâtes alimentaires</u></b>	Tchad (58,5%) RCA (20,7%) Congo (10,7%)	744	416 576
<b>Produits de boulangerie</b>	Gabon (55,8%)	21	33 288
<b><u>Poudre à lever</u></b>	Congo (92,5%) RCA (7,5%)	33	19 980
<b>Préparations pour sauces</b>	Gabon (61,5%) Guinée Eq. (10,6%) Tchad (10,4%)	232	323 800
<b>Préparations pour soupes bouillons</b>	Tchad (33%) Gabon (13,8%)	3 093	5 052 890

Source : Douanes camerounaises in *Marchés Tropicaux* novembre 1999

En réalité, cette puissance du Cameroun est demeurée, jusqu'alors, endogène. En effet, comme le constatait Narcisse MOUELLE KOMBI, « le Cameroun capitalise divers atouts qui le prédestinaient à un leadership naturel dans l'ensemble UDEAC. Les atouts procédant de facteurs dimensionnels et structurels en matière géostratégique, économique et démographique en font la première puissance de la sous-région. Cependant ces éléments objectifs ne sont pas systématiquement confortés par l'ingrédient subjectif qu'est la volonté de domination ou

d'hégémonie<sup>1</sup>». Observation que corrobore d'ailleurs Béatrice HIBOU lorsqu'elle soutient que : « s'il est vrai que le Cameroun a toujours été l'économie dominante de la région, ses effets d'entraînements sur les autres pays de la région ont toujours été faibles<sup>2</sup>».

A l'analyse scrupuleuse de l'actualité, il se dégage qu'il s'agit là d'une lecture des faits qui mérite déjà de subir des ajustements. Car depuis la fin de la décennie 90, la puissance économique du Cameroun se déploie, discrètement mais sûrement, à l'échelle de la sous-région par l'entremise de certaines de ses entreprises nationales qui se « **multinationalisent** ». Ce qui suscite des réactions. Il est à préciser que le présent travail ne s'intéresse pas aux flux transnationaux que nous assimilons ici aux flux transfrontaliers.

### Une dynamique ancienne

Une dynamique de « **multinationalisation** » des entreprises appartenant à des ressortissants de la zone CEMAC est en cours. La plupart des entités concernées sont d'origine camerounaise.

En réalité, il s'agit d'une dynamique ancienne stoppée qui réapparaît depuis environ dix ans. Au Gabon, par exemple, la présence d'une forte colonie camerounaise s'explique par les affinités naturelles entre groupes ethniques camerounais et gabonais, les contingences coloniales et un mouvement migratoire lié à la situation économique du Gabon. La colonisation s'est servie de la main d'œuvre camerounaise pour asseoir certaines structures publiques gabonaises comme les postes et télécommunications, la santé, l'éducation nationale et l'administration territoriale. Pendant la présidence de feu Léon MBA, la présence camerounaise au Gabon s'est progressivement renforcée dans les grands secteurs de l'économie. Il faut d'ailleurs rappeler que c'est le premier chef de l'Etat gabonais qui a usé de toute son influence pour l'insertion du Cameroun au sein de la dynamique d'intégration de l'Afrique centrale.

Une autre illustration peut nous être fournie par le cas de la RCA. Les hommes d'affaires camerounais ont été « **emmenés** » dans ce pays par Barthélémy BOGANDA lorsqu'il effectuait son retour au bercail. Puis on a assisté à un recul des entreprises camerounaises en RCA avant le redéploiement actuel.

D'une manière générale, l'expansion sous-régionale des entreprises camerounaises a été stoppée principalement pour des raisons politiques ou idéologiques : politiques de nationalisation, instabilité politique, chauvinisme, etc.

### Typologie des entreprises camerounaises implantées dans la CEMAC

Six branches sont concernées, à titre principal. Il s'agit : des assurances, des banques, des bâtiments et travaux publics, de la grande distribution, des services et des transports. Dans le secteur bancaire, on peut citer le cas de la Commercial Bank of Cameroon (CBC) qui compte déjà deux filiale en forte croissance au Tchad (CBC-Tchad) et en Centrafrique (CBC-UBAC). Entamées il y a un an, les négociations avec les autorités congolaises pour la reprise de l'ancien Crédit Rural sont en passe d'aboutir, alors que la CBC doit prochainement annoncer le démarrage des activités de sa filiale en Guinée Equatoriale<sup>3</sup>. Mais avant la CBC, sa consœur Afriland First Bank avait déjà amorcé le processus en ouvrant une filiale très florissante en guinée Equatoriale (CCEI Bank GE) et un bureau de représentation à Pointe-Noire au Congo (CCEI Bank Congo).

Pour ce qui est des assurances, on peut évoquer les exemples de Satellite Insurance et de la Société Africaine d'Assurances et de Réassurances (SAAR) installées en Guinée Equatoriale. La SAAR

---

<sup>1</sup> Narcisse MOUELLE KOMBI, *La politique étrangère du Cameroun*, Paris, l'Harmattan, 1996, p.98

<sup>2</sup> Béatrice HIBOU, « **Contradictions de l'intégration régionale en Afrique centrale** », *Politique africaine*, 54, juin 1994, p.66.

<sup>3</sup> « **Banque : les ambitions du Groupe Fotso** », *Jeune Afrique/L'Intelligent*, N°2164, du 1<sup>er</sup> au 7 juillet 2002, p.11

est également présente sur le marché tchadien depuis 2001 avec la Société Africaine d'Assurances et de Réassurances (SAFAR).

Le domaine des bâtiments et travaux publics (BTP) est l'un des mieux fournis. Mais à titre d'illustration, nous ne mentionnerons que les quelques entreprises suivantes : KACOCO et SADEG présents en Guinée Equatoriale, la FOBERD qui appartient au Groupe FOKOU et qui se retrouve également en Guinée Equatoriale mais aussi au Congo et en RCA.

En fait, c'est surtout dans la grande distribution que le Groupe FOKOU opère à l'échelle de la sous-région. On retrouve ainsi cette entreprise en RCA, au Congo, au Gabon et au Tchad. Dans le cadre des services, le Cabinet OKALLA AHANDA, par exemple, a des représentations au Gabon (avec compétence à Sao Tomé et Principe) et au Tchad. Tandis que, pour ce qui est du transport (transit), la SOTRATA et l'UTA (United Transport Africa) détiennent des installations au Tchad.

Par ailleurs, il y a lieu de faire observer que des entreprises camerounaises détiennent de nombreuses actions dans différentes sociétés de la sous-région. Tel est le cas du Groupe FOTSO et de la CIMENCAM qui sont présents dans le capital de plusieurs entreprises qui opèrent au Tchad et en RCA. La place marginale occupée par le secteur industriel est remarquable à ce sujet. Elle est essentiellement justifiable par les problèmes d'infrastructures (au sens vaste du terme) et de financements. Il est également à rappeler que, la plupart des industries présentes dans la sous-région sont des filiales de groupes occidentaux et/ou orientaux. Par conséquent, il devient difficile d'envisager la « **délocalisation** » d'une structure qui l'est déjà. A ces éléments, on peut ajouter l'étroitesse du marché (environ 30 millions de potentiels consommateurs) et les capacités de production des industries implantées en zone CEMAC.

### **Le rôle des Etats**

L'évaluation de l'action de l'Etat du Cameroun suscite toujours de vives polémiques. Il en est de même de la réaction des partenaires du Cameroun au sein de la dynamique d'intégration de l'Afrique centrale.

### **Le rôle ambiguë de l'Etat du Cameroun**

Le déploiement sous-régional actuel des entreprises camerounaises est favorisé par le cadre économique global imposé par le phénomène de la mondialisation : libéralisation économique et politique.

Il y a ensuite le cadre juridique mis en place à l'échelle de la zone franc (OHADA, CIMA, CIPRES, etc.). Certes, il a été conçu prioritairement pour les entreprises françaises, mais le dynamisme des camerounais leur permet de se positionner parmi les principaux bénéficiaires.

L'expansion des entreprises camerounaises est surtout stimulée par les grandes avancées réalisées par la dynamique d'intégration de l'Afrique centrale au sein de l'UDEAC/CEMAC. On peut mentionner à cet égard : la création de la COBAC, la réforme fiscal-douanière avec l'adoption du Tarif Extérieur Commun (TEC), l'adoption de la charte communautaire des investissements, l'adoption de la réglementation harmonisée des changes, le projet de réforme du système de paiement et de règlement, etc.

Au niveau national, les autorités camerounaises encouragent cette dynamique d'expansion par la prise d'initiatives convergentes et incitatives. Tel est le cas du nouveau code général des impôts qui prévoit, entre autres, un régime du réinvestissement et une taxe spéciale sur les revenus servis à l'étranger (TSR). Tel est également le cas de la création de la Bourse des valeurs mobilières du Cameroun, le Douala Stock Exchange (DSX), dont les premières cotations sont annoncées pour la mi-décembre 2002<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Gilbert TCHOMBA, « **Cameroun : demain, la Bourse** », *Jeune Afrique Economie*, N° 343, du 16 au 29 septembre 2002, pp.46-48

En résumé, le soutien des autorités camerounaises est réel. Elles s'attèlent à mettre en place un cadre d'action favorable à la pleine expression de l'ingéniosité des entrepreneurs camerounais. En effet, le gouvernement est le seul organe habilité à engager la responsabilité internationale du Cameroun. Ce qui induit que le cadre juridique sus-mentionné n'aurait pas profité aux entrepreneurs camerounais si le gouvernement de leur pays n'y avait pas souscrit.

De plus, on observe que le Cameroun est le seul pays membre de la CEMAC à n'avoir jamais accusé des arriérés de contributions. Y a-t-il meilleure preuve de l'existence d'une volonté politique visant à promouvoir et à bénéficier des bienfaits de l'intégration sous-régionale ?

Par ailleurs, on note une proximité très étroite entre les principaux meneurs du déploiement sous-régional actuel des entreprises camerounaises (FOTSO, FOKOU, etc.) et certaines autorités gouvernementales camerounaises (quelques uns figureraient même parmi les actionnaires des dites entreprises). Parfois, ces entrepreneurs sont eux-mêmes des membres éminents du régime en place à Yaoundé : membre du comité central du RDPC (Victor FOTSO), Député (Calvin FOADING), etc. Et lorsque l'on observe la politique menée par Yves Michel FOTSO à la tête de la Camair, entreprise publique, elle est proche, par son agressivité, à celle poursuivie par le Groupe FOTSO à l'échelle de la sous-région. Aussi existe-t-il une forte présomption que le déploiement sous-régional actuel des entreprises camerounaises se ferait avec la bénédiction des autorités gouvernementales de ce pays, dans le cadre d'une politique de puissance sous-régionale, préalablement définie et méticuleusement suivie.

Mais alors, pourquoi la même question revient-elle inlassablement, à savoir : l'Etat du Cameroun assure-t-il réellement et efficacement la promotion et la défense des intérêts de ses nationaux ? A l'évidence, il y a problème. Certainement que le caractère discret, et parfois passif, du style diplomatique pratiqué par Yaoundé a une grande part de responsabilité dans cette perception des faits. Derrière cette méthode, il faut voir le souci du Cameroun de ne pas effaroucher les autres pays membres de la CEMAC par une ambition d'hégémonie trop évidente.

Comment ne pas aussi relever que le dynamisme, parfois excessif, des camerounais conduit souvent certains, à se retrouver dans des situations irrégulières et difficilement défendables par les autorités de leur pays ? Le déploiement sous-régional actuel des entreprises camerounaises est forcément observé, analysé et suscite des réactions.

### **La réaction des partenaires du Cameroun au sein de la dynamique d'intégration de l'Afrique centrale**

Dans le nouveau contexte économique dessiné par le phénomène de la globalisation, les économies les plus dynamiques ont vocation à supplanter, voire submerger les autres. Dans une sous-région où prévaut des économies spécialisées, pour la plupart, dans l'exportation des matières premières et de produits semi-finis, disposant en plus d'un secteur manufacturier très faible, le leadership du Cameroun semble promis à un plus grand rayonnement. Seul ce pays paraît avoir une économie diversifiée, au regard d'un tissu d'industries de transformation plus élaboré et des coûts de production relativement bas. Cela devrait donc être le principal centre économique de l'Afrique centrale irriguant les vastes marchés de la RDC et de l'Angola sans parler de ceux, plus minuscules, du Gabon, du Congo, du Tchad, de Sao Tome et Principe, de la Guinée Equatoriale et de la République Centrafricaine.

A cette perspective, certains partenaires du Cameroun au sein de la CEMAC, aux ambitions sous-régionales affirmées ou voilées, réagissent en suscitant différentes nuisances (politico-diplomatiques, administratives, policières, etc.) à l'égard des intérêts du Cameroun et de ses ressortissants. Ainsi en est-il des désagréments que subissent fréquemment différents opérateurs économiques camerounais au Marché Mont Bouët, au Port Mole et à l'Aéroport Léon MBA de

Libreville<sup>5</sup>. On peut d'ailleurs observer que, de tous les cinq autres Etats membres de la CEMAC, c'est au Gabon, candidat déclaré pour le leadership sous-régional que l'implantation des entreprises camerounaises se fait avec le plus de difficultés. Les opérateurs économiques camerounais endurent également de nombreuses mésaventures en Guinée Equatoriale. Mais les entraves rencontrées y sont relativement moindres que celles relevées au Gabon.

La réaction de la France est très intéressante à ce sujet. Ce pays ne peut en effet tolérer les avancées d'une puissance régionale en Afrique centrale que si elle ne menace pas ses intérêts. Aussi la France n'hésite-t-elle pas à multiplier les obstacles susceptibles de nuire au plein épanouissement de certaines multinationales camerounaises. Depuis 2001, par exemple, les responsables d'Afriland First Bank sollicitent, infructueusement, l'autorisation d'implanter en France une structure plus importante que le simple bureau de représentation de Paris ; comme le font d'ailleurs les banques françaises en Afrique.

Par leur attitude, les autorités françaises limitent Afriland First Bank au suivi des opérations initiées à partir du siège (Yaoundé) ; ce qui se situe largement en-deçà des attributions d'une banque, à savoir la collecte de l'épargne et le crédit.

En définitive, le processus de « **multinationalisation** » des entreprises nationales, qui est en cours, constitue un atout pour l'intégration de l'Afrique centrale. Cependant, il demeure problématique de déduire que la volonté de domination ou d'hégémonie dont Narcisse MOUELLE KOMBI, stigmatisait l'absence.

---

<sup>5</sup> Côme Damien Georges AWOUMOU, **le couple Cameroun-Gabon et la dynamique d'intégration en Afrique centrale : enjeux, contraintes et réalités**, Yaoundé, IRIC, Thèse de Doctorat 3<sup>ème</sup> cycle en Relations Internationales, mai 2002

## Tendance

### **REGARD SUR LES RESULTATS ET LES ENJEUX DU SOMMET MONDIAL SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Par **Cléto NDIKUMAGENGE**, UICN-CEFDHAC, Cameroun

Avant la tenue de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement tenu à Rio de Janeiro au Brésil en 1992, la Communauté internationale a pris conscience de l'éventuelle crise environnementale qui menaçait l'humanité entière du fait de la pression anthropique sur les ressources. Au cours de la Conférence de Rio, les participants s'étaient convenus que la protection de l'environnement et le développement social et économique était fondamental pour assurer le développement durable et ont adopté un Programme Mondial appelé « Action 21 » ou « Agenda 21 ».

La Conférence de Rio a donné naissance à trois Conventions internationales : la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification signée en 1994, la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques et la Convention sur la diversité biologique signées en 1992.

Dix ans après Rio, on pourrait se poser la question de savoir si le niveau de réalisation des engagements pris dans le cadre de l'agenda 21 est réellement satisfaisant, au-delà des déclarations officielles, des signatures et les ratifications des Conventions internationales. On pourrait aussi se poser la question de savoir si la prise de conscience sur la protection de l'environnement a été à la hauteur des attentes des principaux acteurs (populations, administrations, décideurs). Aussi, serait-il intéressant de savoir si le Sommet pour le Développement Durable, tenu du 26 août au 11 septembre 2002, à Johannesburg, permettra de mieux prendre en compte la nécessité de lier l'environnement et le développement socio-économique dans la conception et la mise en œuvre des projets de développement.

### **Quelques résolutions de Johannesburg**

Les principaux résultats du Sommet témoignent de l'envergure des défis auxquels le monde entier est confronté : pauvreté, engagement des Gouvernements, solidarité Nord-Sud, gouvernance et partenariat

Tout d'abord, la réaffirmation de l'importance du développement durable et la promotion des actions visant la protection de l'environnement<sup>1</sup> et la lutte contre la pauvreté<sup>1</sup>. Cette préoccupation du Sommet concorde avec les conclusions du Rapport Mondial sur le Développement humain pour l'an 2002 qui met en exergue la contribution de la démocratie, de la gouvernance dans les institutions et de la participation des citoyens aux débats liés développement humain.

Ensuite, la déclaration politique par les Chefs d'Etat et de délégation témoigne de l'engagement des Gouvernements à mettre en œuvre concrètement les objectifs de développement et de renforcer la solidarité entre les pays.

---

<sup>1</sup> Ici la pauvreté doit être comprise dans le sens le plus large comme «une négation des opportunités et des possibilités de choix les plus essentiels au développement humain ; longévité, santé, créativité, mais aussi conditions de vie décentes, dignité, respect de soi-même et des autres, accès à tout ce qui donne la valeur à la vie » (PNUD, 1998)

Pour promouvoir le bien-être des populations, le Sommet a abordé de façon spécifique les questions liées à l'eau, à l'assainissement et à l'énergie. En effet, l'accès à l'eau potable est un défi mondial et c'est pour cette raison que l'accès à l'eau potable en l'an 2015 a été pris comme un objectif du millénaire. Aussi, la question de l'énergie se pose-t-elle avec acuité surtout dans les pays en développement et spécialement en Afrique. Bien que la population africaine représente 14% de la population mondiale, plus de quatre vingt dix pour cent n'ont pas accès à l'électricité et plus de 75% de l'énergie proviennent des combustibles traditionnels (bois, charbon de bois). Le recours aux énergies nouvelles et renouvelables et l'accès à l'énergie économiquement viable et socialement acceptable a été privilégié. Les pays en développement sont particulièrement concernés par la question liée à l'accès aux ressources d'autant plus que la concurrence à l'accès des ressources génère beaucoup des conflits dans le monde. « *Pour bien des Nations aujourd'hui, les problèmes de sécurité viennent de moins en moins des frontières et de la puissance extérieure que de conflits de plus en plus nombreux déclenchés par la pauvreté, le déplacement des populations, l'instabilité économique et la concurrence pour les ressources partagées. Ces conflits sont graves et sont liés à l'environnement...* » (UICN, 2000).

Par ailleurs, la nécessité de renforcer la solidarité internationale entre le Nord et le Sud a été recommandée en tant que moyen de garantir le développement équitable. A cet effet, les participants ont appuyé la mise sur pied d'un fonds de solidarité pour l'élimination de la pauvreté dans le monde.

Pour l'Afrique, l'appui au Plan d'Action pour la mise en œuvre des initiatives environnementales du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) a été un des résultats importants du Sommet. En effet, le Volet Environnement du NEPAD aborde 5 domaines clés du développement du continent à savoir la dégradation des terres, la désertification et la sécheresse, la conservation des zones humides africaines, la prévention et la lutte contre les plantes envahissantes, la conservation et l'utilisation durable des ressources côtières et marines et la lutte contre les changements climatiques. Il importe de rappeler que le Sommet n'a pas abordé les forêts de manière spécifique.

Enfin, la participation de la société civile a été un signal fort en faveur du partenariat multi-acteurs dans la mise en œuvre des résultats du Sommet et dans la promotion du développement durable. Le développement durable n'est plus une préoccupation exclusive des Etats : plus de 8000 représentants des ONG, des groupements des femmes, des communautés locales et autochtones, des jeunes, des associations scientifiques, des associations commerciales ... ont contribué à l'adoption du Plan d'Action du Sommet<sup>2</sup>.

D'autres questions importantes ont été aussi abordées, même si elles n'ont pas abouti à des résolutions concrètes engageant les Etats. Il s'agit par exemple de la problématique des subventions agricoles dans certains pays du Nord, de la responsabilité des multinationales, de la conservation de la biodiversité, des droits de la femme et des peuples autochtones, de la santé et de la propriété intellectuelle... Bien que ces différentes questions aient fait l'objet de travaux en groupes, la plupart de leurs conclusions n'ont pas été intégrées dans le plan de mise en œuvre des résolutions du Sommet.

---

<sup>2</sup> Ce dernier aborde les aspects relatifs à la diminution de la pauvreté, au changement des modèles de consommation et de production non durable, à la protection des ressources naturelles basées sur le développement social et économique, au lien entre le développement durable et la globalisation, à la santé et au développement durable, au développement durable des Etats insulaires en développement, aux moyens de mise en œuvre et au cadre institutionnel.

## **Les principales contraintes à la mise en œuvre des résolutions du Sommet**

Malgré les principaux résultats auxquels le Sommet de Johannesburg est parvenu, il importe de souligner les principales contraintes à la mise en œuvre des résolutions du Sommet :

L'absence des mécanismes contraignants dans la mise en œuvre du Plan d'opérations laisse présager que les déclarations et les promesses ne seront pas aisément mises en application.

Sur le plan économique et social, la pauvreté constitue une véritable menace sur les ressources naturelles et partant un frein au développement durable. Cette pression sur les ressources sera exacerbée par la croissance démographique<sup>3</sup>, le poids de la dette qui freine la capacité des pays en développement à investir et les difficultés à accéder aux technologies avancées dans des contextes de précarité économique et technique.

L'insuffisance des mécanismes de financement appropriés pouvant répondre aux multiples besoins n'existent pas surtout pour les pays en développement qui comptent essentiellement sur des financements extérieurs.

Les faiblesses institutionnelles sont des contraintes importantes qui limitent la mise en œuvre des résolutions du Sommet. Il est difficile de mettre en œuvre des stratégies de développement si les institutions sont faibles, peu organisées et inefficaces.

La solidarité Nord-Sud, pourtant prônée par tout le monde laisse à désirer. On se rend de plus en plus compte qu'en réalité certains pays du Nord sont plus préoccupés par les activités de développement industriel que par les préjudices que celles-ci peuvent occasionner pour l'environnement. Cela pourrait expliquer en partie le fait que certains du Nord n'ont pas encore ratifié le Protocole de Kyoto visant à engager les pays industrialisés et les pays en transition vers une économie de marché, à réaliser des objectifs quantifiés de décroissement de leurs émissions des gaz à effets de serre.

Les contraintes conjoncturelles tels que les conflits armés, les conflits fonciers et les déplacements massifs des populations limitent aussi la mise en œuvre des résolutions étant donné que beaucoup de pays sont concernés.

## **Quelques opportunités offertes à l'Afrique par le Sommet**

Au niveau mondial, la démocratie qui se traduit par les éléments fondamentaux du développement humain comme la participation à la vie politique et la liberté est en évolution. Or, force est de constater que durant les 20 dernières années, l'évolution en matière de démocratisation a été très significative passant de 46% en 1980 à 68% en 2000 (PNUD, 2002). L'Afrique n'a pas été en marge de cette mouvance de démocratisation.

La prise de conscience sur les liens entre le développement et l'environnement gagne du terrain. La présence des chefs d'Etats, des dirigeants des Entreprises, des représentants de toutes les catégories socioprofessionnelles témoigne de l'intérêt et de l'engagement grandissant de la communauté internationale vis-à-vis de l'environnement et du développement durable.

La mobilisation de la société civile constitue aussi une opportunité dont les pays africains profitent dans la mise en œuvre des programmes.

Le Sommet a offert aux pays africains l'opportunité de promouvoir le volet Environnement NEPAD et son plan d'action. La contribution apportée par l'Union Mondiale pour la Nature (UICN) dans l'élaboration de ce volet a permis de prendre en compte tous les aspects les plus pertinents de la conservation et de la rendre plus crédible sur le plan scientifique.

Le NEPAD contribuera à capitaliser les acquis des autres organisations et initiatives régionales et sous-régionales et de les mettre en cohérence.

---

<sup>3</sup> En 2025, la majorité des pays connaîtront une croissance démographique de 2 à 3% par an et plus de 80% de la population mondiale sera dans les pays en développement.

A cela, il faudrait ajouter les multiples opportunités de partenariats valorisées entre diverses organisations de la société civile, les agences de développement entre elles et entre les Etats et ces agences. Elles permettent d'asseoir des dynamiques de collaboration pour la promotion du développement durable en Afrique.

Pour l'Afrique Centrale en particulier, l'initiative «*Partenariat Forestier pour le Bassin du Congo*», lancée en marge du Sommet par les Etats-Unis d'Amérique pour un montant de 53 millions de dollars est une opportunité pour sauvegarder les espaces forestiers du Bassin du Congo<sup>4</sup>, à travers la promotion de la gestion durable, l'élimination de la pauvreté, la promotion de la Gouvernance, la promotion des moyens d'existence durable. Elle permettra de mieux gérer les aires protégées et d'assurer le suivi et l'évaluation de l'état de l'environnement en Afrique Centrale.

Le Sommet de Johannesburg est sans nul doute l'un des plus grands fora du début du millénaire qui a pu mobiliser beaucoup d'acteurs en vue de promouvoir la gestion durable. Il a le mérite d'avoir mobilisé et conscientisé tous les acteurs sur la nécessité de bien gérer les ressources de notre planète, en vue de garantir le développement durable des générations actuelles et futures. Il a aussi confirmé les progrès déjà réalisés depuis Rio, dans le sens d'un consensus mondial et de l'édification d'un partenariat entre toutes les populations de notre planète.

Le NEPAD est une opportunité offerte aux pays Africains de ne plus agir en rangs dispersés et de développer les partenariats entre les pays du Nord et du Sud, de favoriser la coopération Sud-Sud, en vue de contribuer durablement au développement de l'Afrique.

L'élimination de la pauvreté, condition sine qua none du développement durable ne pourra être effective que si toute l'humanité est consciente de l'impérieuse nécessité de renforcer la solidarité entre tous les acteurs.

Malgré les multiples contraintes auxquelles les acteurs sont soumis dans la mise en œuvre des résolutions, le Sommet a insufflé une nouvelle dynamique dans la prise de conscience en matière de gestion de l'environnement et du développement durable du monde. Il appartient à chaque acteur d'exploiter les résolutions en fonction de son champ d'action.

### **Références Bibliographiques**

HAKIZUMWAMI E. et NDIKUMAGENGE C., 2001. Echanges et Informations sur les Textes internationaux concernant les ressources forestières. Rapport de synthèse régionale (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Togo). 55 pp.

NDIKUMAGENGE, C., 2002. *Concilier la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale et la lutte contre la pauvreté*. Un défi à relever. In Zamba, N° 7, pp 4-5.

UICN, 2000. Vision de l'eau de la NatureWorld Summit on Sustainable Development. 52pp.

Les sites WEB suivants :

[http://www.johannesburgsummit.org/html/documents/summit\\_docs/2009\\_keyoutcomes\\_commitments.doc](http://www.johannesburgsummit.org/html/documents/summit_docs/2009_keyoutcomes_commitments.doc)

[http://www.johannesburgsummit.org/html/documents/summit\\_docs/2309\\_planfinal.pdf](http://www.johannesburgsummit.org/html/documents/summit_docs/2309_planfinal.pdf)

<http://daccess-ods.un.org/doc/UNDOC/GEN/N02/578/84/PDF/N0257884.pdf?OpenElement>

---

<sup>4</sup> L'initiative concerne 6 pays du Bassin du Congo : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Démocratique du Congo

## **LES TRADUCTIONS SPATIALES DE LA FRACTURE NUMERIQUE EN AFRIQUE CENTRALE**

Par Martial **Pépin MAKANGA BALA**, Doctorant Associé REGARDS (UMR CNRS/IRD)-  
Bordeaux

L'Afrique centrale est un espace géographique à polarisation variable du Rwanda au Gabon. Au sein de cet ensemble géographique, la fracture numérique telle qu'on la présente, est une réalité observable à partir de l'Internet, de l'ensemble des NTIC mais aussi des supports de communication traditionnels.

### **Comprendre la fracture numérique en Afrique centrale comme un phénomène global**

En Afrique centrale, il apparaît insuffisant de se contenter d'une signification de la fracture numérique tantôt restrictive (en prenant l'Internet comme l'unique instrument de mesure), quand elle ne revêt pas une forte connotation de modernisme (la numérisation ou digitalisation succédant aux systèmes analogiques, les NTIC, etc.). Lorsqu'on ajoute à ces indices d'autres comme la situation du téléphone et du fax, les lieux privilégiés d'accès à tous ces moyens de communication, la fracture numérique recouvre un sens large tout en caractérisant pour chaque pays et à l'intérieur de ces derniers, toutes les formes de disparités et d'inégalités liées à l'insuffisance, l'absence et le vieillissement des réseaux de communication de base et à l'introduction récente de l'Internet et des NTIC.

### **L'Internet, les NTIC et les disparités subséquentes en Afrique centrale**

L'Internet est considéré comme le paramètre de référence dans les définitions qui ont pu être apportées jusque-là à la fracture numérique<sup>1</sup>. Son évolution dans les différents pays, depuis les connexions officielles révèle des situations spécifiques mais aussi des points communs<sup>2</sup>. Pour ce qui est des constantes, la phase des raccordements au backbone Internet, assez tatillonne a fixé durablement l'Internet (l'infrastructure, les usages et les usagers) dans les villes, les plus grandes d'abord (capitales politique et économiques) et les autres ensuite. Le Gabon est un bon exemple en ce sens que depuis la connexion au réseau Internet intervenue en février 1997 à Libreville, seules trois villes de l'intérieur (Port-Gentil, Franceville et Lambaréné) ont pu bénéficier de nœuds secondaires<sup>3</sup>. Les activités favorisées par l'effervescence autour des NTIC, à l'instar des actions de vulgarisation publiques ou privées<sup>4</sup>, tardent à atteindre une envergure véritablement nationale.

Paradoxalement et contrairement à ce l'on veut bien faire croire, dans les nombreux lieux où les moyens de communication anciens et nouveaux sont rares ou inexistants, il y a des besoins d'ordre public et privé. qu'il s'agisse de l'Internet pour une mairie ou un lycée ou tout

---

<sup>1</sup> MAKANGA BALA (M.P.), "La fracture numérique et les rapports Nord-Sud : une analyse théorique", in ENJEUX n°11 avril-juin 2002, Yaoundé.

<sup>2</sup> Tous les pays n'ont pas réagi de la même manière du point de vue de l'analyse de la situation, des mesures à prendre à court et moyen terme. Certains ont fait plus vite que d'autres et enregistré des résultats.

<sup>3</sup> Franconnex.com, Bulletin électronique, "L'état de l'Internet et des telecoms au Gabon", in <http://franconnex.com>, site consulté le 14/03/02.

<sup>4</sup> Jusqu'à quelle échelle en dehors des capitales l'écho des NTIC est porté en termes de formations, de séminaires de mouvement associatif et plus globalement d'analyse politique et sociale ? Au Gabon, l'exemple de la fête de l'Internet organisé depuis 1999 en mars de chaque année est édifiant. Hormis Libreville où l'événement mobilise des centaines de personnes dans quelques sites comme le CCF Centre Culturel Français et Port-gentil, on n'est pas loin, au plan national, l'action des médias incluse, d'un fait banal et sans incidence.

simplement du téléphone et du fax. Le compromis que doit favoriser l'Etat vers la coexistence d'un marché nécessaire pour un secteur privé réel et un minimum de service public national et local reste à trouver.

### **Le lancement d'Internet en Afrique centrale**

L'évolution de l'Internet en Afrique centrale depuis 1997 à travers deux tableaux permet de situer un premier niveau important de la fracture numérique :

*Tableau n° 1 : L'état d'introduction d'Internet en Afrique centrale en 1997*

<b>Pays</b>	<b>Actions engagées (connexion ou étude)</b>
- Cameroun	Mars 1997 (full IP)
- Centrafrique	Avril 1996
- Congo	En étude
- Guinée-Équatoriale	En étude
- Sao-Tomé et Principe	En étude
- Tchad	En étude
- Zaïre	En étude
- Gabon	Février 1997 (full IP)

Source : PNUD, Séminaire sous-régional sur le développement d'Internet, *Internet : Village planétaire*, Libreville, 18-20 mars 1997, 10 p, in <http://www.primature.gouv.ga>, site consulté le 22/12/1999.

Déjà dans la phase de balbutiements de l'Internet, les pays de l'Afrique centrale, ont imprimé des rythmes différents qui présentent une légère avance<sup>5</sup> du Centrafrique, du Cameroun et du Gabon (connexion plus ou moins officielle et effective) sur les autres. Que reste-t-il de ce séminaire du PNUD qui permet de définir une plate forme collective de laquelle se sont dégagées des recommandations intéressantes<sup>6</sup> pour permettre un solide ancrage de l'Internet et des NTIC ?

### **Les éléments d'une radioscopie des NTIC en Afrique centrale : où en est-on depuis 1997 ?**

L'an 1997 constitue une période charnière en ce sens que c'est l'année où les pays de la sous-région, ont soit mis en place des procédures formelles devant mener à une connexion effective (études), soit réalisé pour certains la connexion à l'Internet. Il est admis depuis lors que tous les pays concernés sont aujourd'hui connectés à l'Internet indépendamment des insuffisances qui subsistent dans la connaissance de l'existant<sup>7</sup>. Les NTIC aussi ont opéré une insertion sociale et spatiale dont les principales tendances sont connues :

<sup>5</sup> Même si on peut toujours nuancer cela si l'on prend en compte le principe d'une véritable politique de synthèse de la situation (état des lieux, inventaire des besoins, stratégies d'appropriation, de vulgarisation et analyse des impacts) qui a rarement été définie jusqu'aujourd'hui.

<sup>6</sup> Après identifier l'existence de lourds handicaps (infrastructures) mais aussi la réalité d'un environnement volontaire et propice (Etats et institutions), les participants en reconnaissant une pertinence de la donne NTIC et de l'Internet, avaient fondé l'espoir du développement de ces nouvelles technologies sur des axes tels que l'interconnexion des réseaux, l'harmonisation des politiques nationales, etc.

<sup>7</sup> En effet, il demeure une insatisfaction devant les informations sur la connexion des pays susmentionnés. Ainsi, le Tchad est vraisemblablement connecté depuis novembre 1997. Dans le cas du Congo, en 1996, l'analyse de la

1- Une effervescence des politiques qui a produit au niveau du global des grands engagements (du type *Action Plan* ou *Plan d'entrée dans la société dans la société de l'Information*) relayés au niveau local par des processus similaires (*cas du NEPAD* ou *Nouveau Partenariat pour le développement qui dispose d'un volet NTIC*) avec toutefois des actions de faible portée et une absence de stratégies ;

2- Un engouement populaire réel profitable aux espaces plus ou moins urbanisés produisant des effets sur la demande et les besoins ;

3- Des problèmes de fond et de forme pour faire le point sur les implications à grande échelle aux plans économique, social, culturel et politique ; les données quantitatives sont rares et varient selon les collectes et les critères définis par les initiateurs comme l'UIT ou l'Institut PANOS ; on peut relever au moins, une inadéquation persistante en termes de disparités entre les connexions officielles dans chaque pays et la vulgarisation socio-territoriale de l'Internet ; quant aux données qualitatives, elles dépendent en grande partie des études à petite échelle qui regroupent des critères divers entre ceux dits conventionnels et les autres ; dans l'ensemble, les nombreux blocages touchant des aspects liés (infrastructures, services, politiques globale et locale, coopération, etc.) laisse un champ ouvert sur *la construction des problématiques sur l'Internet et les NTIC en Afrique centrale*<sup>8</sup>

### **L'insertion d'Internet et des NTIC en Afrique centrale**

Le tableau n° 2 donne à travers quelques critères un panorama de la progression de l'Internet et des NTIC. Après la mention de l'échantillon des pays représentatifs de l'Afrique centrale avec leur population respective, la deuxième rubrique présente la connectivité et son étalement spatial dans cet ensemble géographique ainsi que la proportion des services disponibles et potentiels accessible sur le réseau à partir de ce dispositif. La troisième rubrique offre à la fois une approche quantitative des ordinateurs (outil-charnière s'il en est dans l'univers des NTIC et de l'Internet) et une comparaison entre ceux qui sont connectés et ceux qui ne le sont pas. La quatrième rubrique fait d'abord le point sur le nombre des utilisateurs de la téléphonie mobile sur 10 000 habitants dans chaque pays et le rang occupé en l'an 2000. Ensuite, elle propose approximativement le nombre d'internautes sur la population totale en 2001 toujours par pays et sur la base des données disponibles. La cinquième rubrique indique les promoteurs publics et privés au niveau de l'Internet et la téléphonie. La sixième rubrique correspond au nombre des cybercafés et de télécentres et à la moyenne des coûts pratiqués. Enfin, la dernière rubrique identifie les acteurs qui se sont mis à l'usage de l'Internet.

Remarques : Il est difficile de définir des critères sur le thème de l'Internet et des NTIC et de pouvoir rassembler des informations à grande échelle. C'est ce qui explique pour le présent tableau, les nombreux vides.

---

connectivité francophone, mise en ligne sur le site <<http://www-eleves.int-evry.fr/~serandou/Franp2.html>> exclut le Congo des pays connectés. Dans l'ouvrage de l'Institut PANOS, *Afrique centrale. Des médias pour la démocratie* publié en 2000 avec une rubrique "accès aux NTIC" et "Indicateurs des NTIC", le Congo n'avait pas encore d'accès Internet (P.114)-ce qui est probablement une erreur. Dans les dernières statistiques de l'UIT, "African Telecommunication Indicators 2001", <<http://itu.int/ITU-D/ict/publications/africa/2001/index.html>>, on trouve dans la rubrique "Information technology/Internet", des chiffres sur le Congo concernant par exemple le nombre d'ordinateurs rapporté à la population totale (Hosts). Enfin dans l'ouvrage de Raphaël NTAMBUE (*L'Internet, son web et son e-mail en Afrique. Approche critique*, Paris l'Harmattan, 2001, 358 p), le Congo compte 200 abonnés Internet et un FAI.

<sup>8</sup> Sur ce point, on peut dire que le Cameroun a indiqué la voix à suivre avec la mise en place d'une revue à vocation spécialisée, *Le défi numérique*, dont le premier numéro paru en janvier 2002 est consacré au décryptage de la position du "Cameroun face au fossé numérique". Les différentes rubriques (Regards, Start stories et Série d'entretiens) apportent des éclairages sur la perception des concepts, les avancées, les problèmes et les enjeux.

**Tableau n° 2 : La pénétration de l'Internet et des NTIC en Afrique centrale**

Pays et population en millions d'habitants	A1 Connexion /	Nombre d'ordinateurs		A- Utilisateurs/10 000 hab/ Rang 2000	Opérateurs		A- Cybercafés B- Télécentres		Typologie des usagers
	A2 Nombre de serveurs	B1 Disponibles	B2 Connectés		Publics	Privés	Nbre	Mynes des coûts/H CFA	
	A3 Accès ville principale ; A4 ville secondaire			B- Internautess/ Pop.totale 2001					
Cameroun 15	A1-Avril 1997 A2- ? A3-Yaoundé et Douala A4 -Oui	20 000 en mars 1998	?	A-13,61-22è/55 B-30000	3	6	?	?	B- 1-Grandes entreprises publiques et privées ; 2-Institutions internationales et Administrations ; 3-ONG, Associations et églises ; 4-Chercheurs, étudiants, élèves et particuliers ;
Congo 2 705 290	A1-OUI ( ?) A2 -1 en mars 1998 A3 -? A4 - ?	?	?	A-1, 75-47è/55 B- ?	?	?	?	?	?
Gabon 1 200 000	A1-Mars 1997 A2-3 2000, environ 5 en mai 2001 A3-Libreville, Port-gentil et Franceville ; A4- ?	10 000 en avril 2000	(150-200) en avril 2000	A-41, 78-7è/55 B-3000 en avril 2000	1 OPT	(4) Intern et Gabon	A-19 à Libreville en juin 2001	/500 /1000 /2000 /30000 par an	
Guinée Equatoriale 410 360	A1-1997 A2-Malabo A3 ? A4 ?	?	?	A-11,32-28è/55 B- ?	1 GET-ESA	?	?	?	?
Tchad 6 610 870	A1-novembre 1997 A2 ? A3 ? A4 ?	?	?	A-1,34-50è/55	?	?	?	?	?
RCA 3 343 900	A1-Avril 1996 A2-6 en mars 1998	?	?	A-2,82-45è/55	?	?	?	?	?

Source : Auteur à partir des supports suivants ; Dossier *Enjeux* (cf., Supra.) ; Indicateurs des télécommunications dans le Monde, ITU 2000 ; site “ <http://inforoutes.francophonie.org> ”, *Les inforoutes dans l'espace francophone. Données sur l'Afrique centrale*, pages consultées entre juillet et décembre 1999 ; Le Nouvel Observateur, *Atlasobs du Monde*, ID OBS, 1999, pp. 56-289 ; TOZE (P.C), “ petite enquête sur les cybercafés à Libreville ”, in <http://f-i-a.org>, site consulté le 2/08/01.

Si des évolutions notables sont à relever entre 1997 et 2001 concernant l'insertion de l'Internet et des NTIC, l'Afrique centrale est la région où ces progrès ont été les moins

importants<sup>9</sup>. Les succès de la téléphonie mobile ne suffisent pas pour cacher le caractère trop urbain de ce processus qui recouvre d'autres aspects tels que le développement insuffisant de l'informatique ou encore la crise du secteur de l'audiovisuel.

Bien que les critères plus ou moins liés à l'Internet ne recourent pas toutes les informations pour l'ensemble des pays considérés, l'absence de moyens fiables de coordination de l'information aidant, une ligne marquée sépare à première vue le sous-ensemble Gabon/Cameroun vraisemblablement le mieux équipé des autres pays. Le même schéma est globalement reproduit lorsqu'on élargit la comparaison à la télédensité. Si on change d'échelle pour poursuivre l'interprétation, on rencontre d'autres césures.

### **Les disparités structurelles des moyens de communication en Afrique centrale**

Au-delà des NTIC, c'est l'ensemble des moyens de communication en Afrique centrale qui continue de poser problème comme le montrait cette étude menée en 1994 :

**Tableau n° 3 : Taux de distribution et de possession, pour 1000 personnes, des moyens de communication en Afrique centrale**

N.B : dans chaque colonne de ce tableau, on a, à gauche les (années du recensement dont la chronologie est, [2=1992 ; 4=1994 ; 5=1995 ; 6=1996] ) et à droite les taux de distribution.

<b>Pays</b>	<b>journaux</b>	<b>Radios</b>	<b>Téléviseurs</b>	<b>Téléphones</b>	<b>T.cellulaires</b>	<b>Télécopieurs</b>	<b>Ordinateurs</b>
Sao Tomé-et-Principé		6 // 232	5 // 154	5 // 19		5 // 1,5	
Guinée-Equatoriale	4 // 2,4	6 // 464	5 // 88	5 // 5,9		5 // 0,2	
Cameroun	5 // 5	5 // 325	5 // 72,1	5 // 4,5	5 // 0,2		
Angola	4 // 11	5 // 39	5 // 48	5 // 5,2	5 // 0,2		
Gabon	6 // 34,1	5 // 173	5 // 34,6	5 // 27,7	5 // 3,5	5 // 0,3	5 // 5,2
Congo, Rép.	2 // 8	5 // 312	5 // 17	5 // 8,1		5 // 0,4	
Tchad	4 // 0,2	4 // 205,9	4 // 7,9	4 // 0,8		4 // 0,03	
Centrafricaine, Rép.	5 // 1	5 // 75	5 // 5	5 // 2,4	5 // 0,3	5 // 0,06	
Congo, Rép. Dem.	5 // 2,7	5 // 79,3	5 // 0,5	5 // 0,8	5 // 0,2	5 // 0,1	

Source :GIRAULT (C), *Enquêtes sur le taux de distribution et de possession des moyens de communication en Afrique centrale*, Conseil Supérieur des Français de l'Etranger, [entre 1992 et 1996], 4p, 24572-D Harbor View Drive, Dana Point, California 92629 U.S.A.

Cette étude qui n'est pas très ancienne identifie des problèmes au niveau de la quasi totalité des moyens de communication, lesquels existent encore parfois sous la même forme indépendamment des évolutions relevées plus haut. En définitive, la fracture numérique en Afrique centrale analysée sous l'angle de l'Internet (technologie, services, usages et dynamiques d'appropriation) des NTIC et de toutes les infrastructures de communication

<sup>9</sup> Les explications tiennent aussi bien au faible dynamisme des politiques et des acteurs locaux qu'à des facteurs non négligeables comme les guerres engendrant l'instabilité politique.

traduit des disparités à la fois sociales et spatiales au travers desquelles, surgissent des différences classiques comme ville/campagne et nouvelles pour ce qui a trait aux usages des TIC.

Au-delà de ces observations, qu'est ce qu'il convient de mettre en relief puis en relation et enfin en perspectives ? A notre sens, c'est une problématique transversale qui est à proposer : l'insertion actuelle de l'internet et des NTIC en Afrique centrale est-elle un pari gagné ou plutôt un défi en vigueur ? A la lumière des processus existants<sup>10</sup>, et de notre conviction, nous sommes beaucoup plus en présence d'un défi plutôt que d'un processus dont la maîtrise de certaines phases aurait eu lieu. Il faut mettre l'insertion et l'appropriation de l'internet et des NTIC en relation avec le développement durable pour arriver à définir de larges perspectives : comment les nouveaux supports de communication peuvent-ils soutenir les nombreux besoins de développement connus et à identifier ?

---

<sup>10</sup> Les dynamiques de l'Internet et des NTIC menées les acteurs qu'ils soient du Nord ou sur place ont pour le moment des effets globalement insuffisants sur le développement socio-économique. Les lacunes sont aussi bien théoriques que pratiques qu'il s'agisse de projets ou de plans conçus soit au Nord pour le Sud ou au Sud. Cf., ENJEUX n° 7, Dossier, " Les nouveaux territoires technologiques ", Yaoundé, avril-juin 2001 ; MAKANGA BALA M.P. ? *L'insertion des NTIC en Afrique : arrêt sur les innovations et analyse des perspectives. Rapport de la contribution du réseau AFRICAN'TI*, Bordeaux, REGARDS, septembre 2002, 22 p (à paraître sur le site <http://africanti.org> ; NTAMBUE Raphaël, *L'Internet, son web et son e-mail en Afrique. Approche critique*, Paris 2001, L'Harmattan, 358 P ; Institut PANOS, *Afrique centrale. Des médias pour la démocratie*, Paris, Karthala, 2000, 198 p ; du même auteur, *Internet à l'usage des journalistes africains*, Paris, Karthala et I.P, 1999, 95 p ; 2) Les discours des grands acteurs (Etats du Nord et Sud, Organisations Internationales et ONG, etc) sur les bénéfices potentiels des NTIC et l'Internet en Afrique vont rester sans échos et sans impacts s'ils ne sont relayés par des diagnostics et des stratégies d'appropriation des NTIC à l'échelle nationale et locale mettant en avant les besoins et mobilisant les ressources primaires ; on peut citer dans ce cadre le NEPAD en Afrique et au niveau de l'ONU, le Sommet Mondial de la Société de l'Information (SMSI) prévu à Genève en décembre 2003.

## **ETATS-UNIS/IRAK : LA CONFRONTATION ARMEE EST-ELLE INEVITABLE ?**

Par **Jean Bosco OYONO**, Logisticien, Stratégiste, Cameroun

Les événements s'accroissent dans la confrontation entre les Etats-Unis (U.S.A) de Georges Bush et l'Irak de Saddam HUSSEIN ; la guerre semble inévitable.

Georges BUSH s'est présenté aux Nations-Unies, non pas pour obtenir l'accord de la communauté internationale, mais pour lui signifier, ce qu'il ne cesse de répéter depuis quelques temps, qu'il a pris la décision de frapper l'Irak et que, rien ne l'arrêtera.

Devenue la seule superpuissance depuis la fin de la guerre froide, les Etats-Unis s'arrogent le droit de décider seuls de la paix ou de la guerre.

En effet, tout ce qui est annoncé sur les armes de Saddam HUSSEIN repose sur des suppositions, depuis le départ des inspecteurs de l'UNSCOM<sup>1</sup> de l'Irak en 1998/99 qui, seule avait les moyens de vérifier la réalité sur le terrain.

Les autres sources d'informations ne peuvent être qu'estimatives, que ce soient, l'agence internationale de l'énergie atomique, les services de renseignements (dépendant de leur gouvernement respectif), les centres de recherches ou les transfuges irakiens.

### **Quelle est donc la situation des armes de destruction massive en Irak ?**

#### **Sur le plan nucléaire**

On a découvert juste après la 2<sup>ème</sup> guerre du golfe que l'Irak, en violation flagrante du traité de non prolifération (TNP) qu'il a d'ailleurs ratifié, s'était lancé dans un programme nucléaire clandestin. Ce programme qui mobilisait des moyens financiers et humains importants, a été démantelé par l'UNSCOM.

En admettant que la volonté de continuer ce programme existe encore, il faudrait un certain nombre d'installations et équipements (pour le traitement de l'uranium ou du plutonium) qui ne peuvent pas rester longtemps clandestins. Les armes nucléaires ne se fabriquent pas dans une cave ou une grotte, ce sont des armes délicates. On peut penser en particulier aux réflecteurs de neutrons, qui sont extrêmement coûteux et plutôt détectables. Même si les ressources humaines scientifiques demeurent, entre le savoir théorique et la fabrication, il y a un fossé.

#### **Sur le plan des armes biologiques et chimiques**

En ce qui concerne les armes biologiques et chimiques, le problème est tout différent. En effet, ces armes peuvent être fabriquées clandestinement, dans des laboratoires pour les biologiques et dans des usines modifiées, pour les chimiques.

Cependant, en ce qui concerne le chimique irakien, il a été avéré que l'IRAK produisait du gaz Sarin et du Tabun<sup>2</sup>, deux composants chimiques extrêmement toxiques, mais qui ne peuvent être utilisables que pendant cinq ans. Au bout de cette période, c'est une « bouillie » inutilisable.

Même si les Irakiens avaient dissimulé quelques ogives à l'UNSCOM, elles seraient désormais inoffensives. L'usine de Muthana qui produisait ces armes, a été bombardée pendant la guerre. Et l'UNSCOM a fini de démanteler les installations et les ogives restantes. Et si même l'Irak avait relancé son programme après le départ des inspecteurs, la fabrication d'armes chimiques émet des gaz, ce qui n'aurait pas manqué d'être détecté par les services de renseignements occidentaux. Mais tel n'a pas été le cas.

---

<sup>1</sup> Commission spéciale des Nations-Unies chargée du désarmement irakien.

<sup>2</sup> Courrier international du 26 septembre au 02 octobre 2002, p44-45, « l'Irak est désarmé, fois d'inspecteur ».

Pour le biologique, l'Irak a développé le bacille du charbon et d'autres agents, qui ont été chargés dans des ogives. Là aussi, les usines ont été soit bombardées, soit démantelées comme par exemple celle d'Al Hakum.

Les armes biologiques posent le même problème de conservation que les armes chimiques : au bout de trois ans, ces agents entrent en germination, ce qui les rend inutilisables.

### **Sur le plan balistique**

A l'issue de la guerre du golfe, les résolutions de l'ONU interdisaient à l'Irak de posséder des missiles d'une portée supérieure à 150 km, portée suffisante pour sécuriser les alliés américains du Moyen-Orient. Les fameux SCUD ont été démantelés également. Certes, les irakiens ont essayé d'en copier, mais les inspecteurs de l'ONU, spécialistes des fusées sont formels. Leur technologie est demeurée rudimentaire. En plus, pour maîtriser cette technologie, il faut procéder à plusieurs essais qui auraient été détectés aisément par satellites ou par radars.

Toutefois, il y a une limite à cette analyse. L'Irak a détruit la plupart des armes de destruction massive de manière unilatérale ; ceci a été vérifié par l'UNSCOM. Malgré tout, des doutes subsistent, quant à la bonne foi de l'Irak et à l'élimination effective de toutes ces armes. Cependant, avec les bombardements pendant la guerre et l'embargo des Nations-Unies qui a suivi, le pays a été mis à genoux économiquement.

### **Le leitmotiv d'une attaque contre l'Irak**

Plusieurs pistes nous poussent à penser que, plutôt que la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, d'autres éléments sont de nature à faire comprendre l'acharnement des Etats-Unis contre l'Irak :

- Il n'est un secret pour personne, que l'équipe aux affaires à Washington est composée de plusieurs faucons (BUSH, CHENEY, WOLFOWITZ, RUMSFELD), convaincus que le leadership américain doit s'exprimer, au besoin par la force.

- Ainsi, les événements du 11 septembre ont donné à cette équipe une bonne raison pour mener l'opération « Liberté immuable » en Afghanistan, nul ne peut dire avec certitude si le résultat a été atteint : Ben LADEN et le Mollah OMAR sont portés disparus, le réseau AL QAIDA est toujours vivace.

- Washington considère que le Moyen Orient est une région productrice de terroristes. Le déficit de démocratie de régimes insoumis à la politique de la Maison Blanche est une préoccupation permanente des Etats-Unis, en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme. L'Etat irakien se caractérise par une attitude radicale face à l'Etat israélien, en l'absence d'un règlement global et équitable de la question palestinienne.

- Le souci d'éviter toute résurgence du débat politico-économique aux Etats-Unis, notamment sur la gestion du président BUSH, fait de Saddam Hussein un prétexte pratique pour relancer l'économie en faisant tourner l'industrie d'armement.

- La volonté affichée, -ne serait-ce que pour terminer le travail commencé par le père BUSH en 1991-, de se débarrasser de Saddam HUSSEIN, qui a l'ambition de se doter de l'arme nucléaire, menace à l'existence d'Israël et à l'approvisionnement continu des Etats-Unis en pétrole du Moyen Orient, est également un ressort de l'attitude américaine. Ainsi, Saddam Hussein constitue un obstacle pour les Etats-Unis dans la région.

En tout état de cause et en dépit de la forte opposition de l'Allemagne, de la France, de la Russie, de la Chine et d'autres Etats, face à la politique unilatérale des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, le problème n'est plus de savoir si Saddam sera attaqué. Sans préjuger du déroulement des opérations militaires et des conséquences d'un tel scénario sur la région et l'économie mondiale, on doit plutôt chercher à savoir quand est-ce que le déluge de feu va s'abattre sur Bagdad.

## Le point des lecteurs

### **Réaction à l'interview de Jean Jacques DUPUY Bagac 12 sur «L'état des ressources minières au Cameroun »**

Par **H. MVONDO**, Géologue

La promulgation d'une nouvelle loi renseigne-t-elle davantage sur l'état des ressources minières au Cameroun ? Sans doute pas, elle semble au contraire augurer d'une autre braderie du patrimoine national. Car comment peut-on marchander ou faire la promotion d'un produit dont on ne maîtrise ni la qualité, ni la quantité ? La connaissance du domaine minier au Cameroun est approximative et date globalement de l'époque coloniale. Il est ahurissant qu'au 21<sup>ème</sup> siècle, la connaissance de notre sous-sol émane encore de l'expertise étrangère. Les cartes géologiques et d'indices miniers fiables, documents miniers de base, sont inexistantes. Il n'existe aucune politique véritable de recherche et de développement du domaine minier. Les quelques tentatives n'ont souvent servi qu'à engloutir des sommes énormes au bénéfice de quelques profiteurs bureaucratiques. Dans ces conditions, comment ne pas craindre que le sort des produits miniers ne soit celui du bois ou du pétrole finissant ? A quoi servent nos universités qui pourtant regorgent de compétences ? Elles ne sont ni associées ni encouragées dans la recherche, leurs productions ne sont même pas consultées. Elles joueraient pourtant un rôle moteur comme dans les pays miniers de grande notoriété (Afrique du Sud, Australie...). Le bois et le pétrole de notre pays sont depuis longtemps exploités sans incidence positive sur la vie des citoyens. Le patrimoine minier étant encore non exploité, nos autorités feraient mieux d'aller au-delà de simples régulations et mettre sur pied une véritable politique de développement minier. Les fonds PTTE le permettraient. C'est là une chance qui nous reste pour hisser le Cameroun au rang des pays économiquement modernes.

## Bibliographies

### **FORETS TROPICALES : UNE JUNGLE INTERNATIONALE ?<sup>1</sup>**

#### **La Gestion Durable des Forêts Tropicales entre Ruse et Responsabilité Collective**

Par **Patrice BIGOMBE LOGO**, FPAE

De manière globale, les forêts tropicales ne se portent pas bien, en dépit des multiples conventions signées par les Etats et les recommandations des séminaires qui se tiennent presque tous les jours en zone tropicale humide. C'est ce constat poignant et saisissant qui traverse l'ensemble du livre de Marie-Claude SMOUTS, Directrice de Recherche au Centre d'Etudes et de Recherches Internationales de la Fondation Nationale des Sciences Politiques et professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (France). De son point de vue, les problèmes fondamentaux qui se posent ont trait au mépris des populations locales dans le processus de gestion des forêts, aux comportements prédateurs des Etats et des élites, aux modèles de développement développés et mis en œuvre, etc.. Il n'y a donc pas que le commerce international qui soit la cause du recul de la surface forestière tropicale. La ruse des acteurs et les difficultés de concrétisation des engagements pris à l'échelle internationale sur le terrain jouent un rôle de premier plan dans la disparition progressive des forêts tropicales.

En effet, au plan théorique, les enjeux du débat sur la gestion durable des forêts tropicales sont considérables. Ils posent à toute la société internationale la question délicate du reboisement et des forêts de plantation, et par conséquent des puits de carbone et des permis d'émission négociables. Ils suscitent surtout l'inquiétude des professionnels du bois, toujours sur la défensive depuis que le discours écologiste leur est « est tombé sur la tête ». En principe, l'extension des aires protégées fait obstacle à la coupe des arbres, à l'ouverture des routes, à l'exploitation minière, au tourisme incontrôlé, à la chasse. Elle s'oppose directement aux intérêts économiques classiques. En principe toujours, les plans d'aménagement durable sont construits à partir d'un équilibre entre tous les acteurs : les défenseurs de l'environnement qui veillent à la préservation de la biodiversité, les dirigeants qui cherchent à tirer des revenus du bois pour développer leur pays dans le meilleur des cas, la plupart du temps pour s'assurer une rente et tenir tranquilles leurs partenaires, récompenser leur clientèle, pratiquer la « politique du ventre », les bénéficiaires des concessions forestières qui cherchent à maximiser le rendement de leurs investissements et les bénéficiaires de leurs actionnaires, les communautés locales qui pensent que la forêt leur appartient et qu'elles ont le droit de chasser le gibier, manger la viande de brousse, ramasser le bois de feu, cultiver la terre y compris en brûlant les arbres « qui font de l'ombre aux bananiers plantains ». Dans ce contexte, les forestiers n'ont plus seulement à veiller à l'exploitation rationnelle des ressources, ils ont à prendre en compte tout l'écosystème et l'ensemble des rapports entre l'homme et la nature. Cela change les conditions du métier !

Marie-Claude SMOUTS relève que le débat exploitation/protection reste encore largement théorique. Vu du terrain, il est même surréaliste. Le coût économique et politique d'une protection effective est considéré comme trop élevé par la plupart des dirigeants des pays en développement, surtout si la forêt regorge des essences avantageusement commercialisables ou

---

<sup>1</sup> SMOUTS (Marie-Claude); Forêts Tropicales. Jungle Internationale: Les Revers de l'Ecopolitique Mondiale, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2001, 349 pages.

bien si elle peut être convertie en terre agricole pour des populations sans terre (Brésil, Indonésie). Les conditions pour qu'un projet de réserve protégée fonctionne sont si difficiles à réunir que les exemples de réussite sont exceptionnels. Ce qui pose la question de savoir pourquoi, malgré des échecs manifestes, un projet n'est presque jamais abandonné en cours de route. *Toutes les études de cas arrivent à la même conclusion : aucune gestion durable de la forêt ne peut se faire sans l'adhésion et la participation des populations riveraines. Les rapports d'une société avec son environnement naturel reposent sur des équilibres trop subtils pour être imposés de l'extérieur selon des schémas préfabriqués.* Quantité de médiateurs, experts, ONGs, fonctionnaires prétendent faire le lien entre la forêt et le monde, entre les réalités locales et la scène internationale. Certains le font, et le font bien, au prix d'une présence continue sur le terrain pendant de longues années, de la mobilisation de compétences étendues (anthropologie, sociologie, science politique, économie, botanique, cartographie, foresterie...), en épousant le temps social qui conduit au compromis durable.

En conclusion, estime l'auteur, sur beaucoup de phénomènes mettant la forêt en péril, le système forestier mondial n'a aucune prise : des régions déchirées par la violence et les conflits internes s'en excluent, de grands conglomérats continuent leur exploitation destructrice en se moquant bien de la réprobation des ONGs et des spécialistes. *La réalité est là : il faut admettre qu'une certaine partie du couvert forestier sera inéluctablement détruite pour favoriser ce qu'on appelle le développement : routes, mines, barrages, élevage, cultures de rente, etc.* Mais si l'on regarde en arrière et compare avec la situation qui prévalait dans les années 1980, on ne peut qu'être frappé par l'évolution générale des mentalités. Il y a vingt ans, la forêt dense humide était livrée sans aucun contrôle ni surveillance à toutes les forces destructrices. Aujourd'hui, saccager la forêt est tout de même répréhensible.

Considérer l'état de la forêt dense humide en un instant donné peut donner une image désespérante. C'est l'image la plus répandue, diffusée à profusion par les médias et par les ONG. Il n'est pas difficile de trouver des illustrations dramatiques et violentes de la déforestation. Elles sont innombrables. Au-delà de ces images propres à susciter l'émotion nécessaire pour maintenir la question sur l'agenda international, il faut considérer la forêt aussi dans sa dynamique. On trouve alors des illustrations d'équilibres reconstruits, de forêts reconstituées, parfois à la seule initiative des populations locales. Et ceci donne de l'espoir. Les enfants des enfants qui naissent aujourd'hui et, paraît-il, seront centenaires, verront peut-être des arbres...

Sammy Cohen (éd.). **L'ART D'INTERVIEWER LES DIRIGEANTS**  
Paris : P.U.F ; 1999, 277 pages

Par **Jean Lucien EWANGUE**, FPAE

L'interviewer doit-elle être classée au chapitre des genres majeurs ou mineurs ? Et par conséquent faire l'objet ou non d'une étude en profondeur. Pour les éminents chercheurs et brillants journalistes tels que Elie COHEN, Michel BAUER, Enhard Friedberg, Ezra SULEIMAN, Jean LACOUTURE, Pierre PEAN etc...réunis sous la direction de Samy COHEN, la réponse est claire : plus qu'un genre journalistique ou une méthode sociologique, l'interview est un art.

Tout au long de cet ouvrage collectif, les auteurs expliquent, avec de nombreux témoignages à l'appui, comment « *tirer les verres du nez* » « *arracher les révélations* » des dirigeants gouvernementaux et hauts fonctionnaires, des hommes politiques, des chefs d'entreprises et des leaders syndicaux, c'est-à-dire ceux-là mêmes qui n'aiment pas beaucoup parler ou alors ont souvent quelque chose à cacher.

Forts de leur grande expérience du terrain, ces auteurs, très différents par leur métier et leur personnalité, décrivent, à partir d'une approche qui se veut pédagogique et didactique des grands maîtres qu'ils sont, comment préparer minutieusement une interview des « *dominants* », quelles sont les pièges à éviter pour ne pas rester constamment « *dominés* », comment établir une relation de confiance entre l'enquêteur et l'enquêté ? Bref comment réussir son interview ?

La réflexion à laquelle se livrent les auteurs de l'art d'interviewer les dirigeants oscille entre deux grandes approches. L'approche pratique et l'approche théorique. Pour les adeptes de l'approche pratique tels que Pierre PEAN ou Jean LACOUTURE, tous deux journalistes, leur contribution à cette étude porte sur des récits vivants et instructifs des « *coulisses* » des grandes interviews qu'ils ont réalisées avec François Mitterrand, Pierre MENDES FRANCE ou Jacques CHABAN-DELMAS. Les théoriciens de l'interview tels que Samy COHEN, Erhard FRIEDBERG, Alain BELTRAN et EZRA Suleiman se penchent sur les problèmes généraux que pose l'interview (la relation entre l'interviewer et l'interviewé, la conduite de l'interview, la fiabilité des réponses, le choix de l'interviewé, etc.)

Si tous ces auteurs s'accordent à attribuer à l'interview une place centrale dans la recherche de la vérité, ils restent toutefois peu excessifs en reconnaissant les limites de cette technique de connaissance, celle-ci devant s'inscrire dans une relation de complémentarité avec les autres méthodes de sciences sociales. Ce qui ajoute encore du mérite à cet ouvrage facile à lire.

Bien que ce livre se démarque nettement des nombreux autres « *manuels* » et « *guides pratiques* » de l'entretien qui ont très souvent le défaut de s'illustrer par de nombreuses formules toutes faites sans aucun encrage sur le contexte de production de l'interview, il n'en demeure pas moins vrai que le titre de cet ouvrage est quelque peu prétentieux, car en lieu et place de l'art, les auteurs nous servent des conseils utiles et des techniques éprouvées pour réaliser une bonne interview. Mais on l'aura vite compris, cette titraille n'enlève rien à l'immense qualité d'un ouvrage qui pourrait bien servir de chevet aux professionnels de la communication et aux spécialistes des sciences sociales appelés à réaliser des interviews.

## MONDIALISATION ET EMERGENCE DE LA PAUVRETE ABSOLUE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Par **Joseph OWONA NTSAMA**, Coordonnateur de la rédaction à *Patrimoine* (Culture et sciences sociales)

En passant, comme le pense l'économiste français Michel Beaud<sup>1</sup>, d'un étatisme en faillite à un système libéral, les pays en développement (PVD) constituent désormais la matrice sociétale par excellence dans laquelle les déséquilibres internes secrètent toutes sortes d'avatars: c'est le cas aujourd'hui du paradigme de la pauvreté absolue qui se présente comme le stigmate représentatif des nations pauvres.

La mondialisation est une hydre aux ramifications complexes. L'une des ses particularités est celle de phagocyter totalement les activités économiques traditionnelles des PVD dans leur espace d'expression propre. Selon le rapport sur le développement humain de 2001 du PNUD, il ressort que des pays comme le Malawi, le Rwanda, le Mali et la République Centrafricaine qui avaient tous une valeur de l'indice de développement humain (IDH) inférieur à 0,400 en 1999, continuent aujourd'hui à éprouver de sérieuses difficultés pour l'accès aux soins élémentaires primaires, à la santé, l'éducation et l'alimentation. Les multiples ajustements structurels imposés par les institutions spécialisées des Nations-Unies et la déréglementation du marché international semblent avoir définitivement ruiné les maigres espoirs de redressement des équilibres microéconomiques de ces pays. Des pays très pauvres comme le Kenya ou comme le Mali - précisément dans sa partie rurale- ont connu des tendances à la hausse de leur IDH se situant le plus souvent bien en-deçà de 0,6. La pauvreté absolue renvoie donc à la situation dramatique où la planète Terre ne peut plus résoudre les problèmes vitaux de l'homme: l'accès à l'eau potable, la préservation de sols fertiles, du bois et des essences essentielles, etc. Par ailleurs, elle génère pour ceux-ci une situation de manque chronique qui, à terme, les oblige à s'arrimer à n'importe quel prix aux multiples processus de développement exogène, comme ceux préconisés par les institutions Bretton Woods, à travers les multiples diktats imposés depuis la décennie 80. Ceux-ci ont pour conséquence directe l'instrumentalisation complète sur le double plan macro et microéconomique des politiques économiques des PVD, à travers un système d'interdépendance d'éco-finance qui consacre la posture d'assistanat chronique. Aujourd'hui, l'action de "l'internationale antimondialisatrice" des mouvements à l'instar d'ATTAC (Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens), le CADMT (Comité d'Annulation de la Dette du Tiers-monde), tirent leur légitimité de cette nouvelle conjoncture. C'est d'ailleurs dans cette perspective que le premier Forum social mondial -Sommet de Porto Allegre (Brésil)- qui s'est tenu du 25 au 30 janvier 2001 a essayé de subvertir le rapport séculier d'assujettissement entre les pays du G7, le FMI, la Banque mondiale, l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique), l'UE (Union Européenne) et les pays pauvres en proposant "[...] un cadre théorique et pratique permettant d'envisager une mondialisation de type nouveau [...]"<sup>2</sup>.

En créant un nouveau corps de besoins et ces derniers se diversifiant fatalement sous l'effet de la croissance des populations, la mondialisation, au-delà de la fossilisation des agrégats

---

<sup>1</sup> Lire à cet effet son ouvrage intitulé *Le basculement du monde*, Paris, La Découverte, 1997

<sup>2</sup> Voir l'éditorial de Ignacio Ramonet in *Le Monde Diplomatique*, janvier 2001

économiques qu'elle pérennise, déstabilise les *habitus* traditionnels en augmentant les aires de dénouement et favorisant un ensemble de perturbations sociales complexes. On observe notamment, dans le cadre du développement rural en Afrique subsaharienne, un déséquilibre patent entre les populations et les ressources dont elles disposent et les non compensations observées à l'aval de la disparition des activités traditionnelles, en particulier avec la mise à l'écart sinon l'éviction complète des cultures vivrières au détriment de la monoculture.

Dès lors, on s'achemine allègrement vers l'avènement d'une nouvelle dimension de la pauvreté, celle de la pauvreté absolue. A ce titre le Sommet de la terre de Johannesburg de 2002 n'aura fait que renforcer ce sentiment d'impuissance et de passivité extraordinaire pour ce qui concerne les représentants de l'Afrique subsaharienne: les rares séminaires de restitution -pour ce qui concerne les observateurs camerounais présents lors de ce Sommet- ont effectivement confirmé le péril de la pauvreté absolue si les politiques publiques persistent à appliquer à la lettre les prescriptions qui découlent du discours dominant en matière de développement.

Certes tout n'est pas irrémédiablement perdu: on se rappelle -entre autres- les deux conférences internationales sur la dimension sociale du développement en Afrique, Ticad I et Ticad II<sup>3</sup> tenues respectivement en 1993 et 1998; les 600 millions de dollars us déboursés à cet effet par la diplomatie nippone entre 1994 et 2000 pour le rétablissement et le maintien de la paix en Afrique subsaharienne, etc. On connaît l'importance accordée au "département Afrique" dans la diplomatie nippone en particulier de Yasukuni Enoki (janvier 2000), mais surtout avec l'avènement de Junichiro Koizumi (avril 2001) à la tête de la diplomatie nippone. Mais le destin de l'Afrique passe irrémédiablement par une prise de positions courageuses par les Etats africains eux-mêmes et non par les regroupements d'une "élite présidentielle" désespérément à la recherche d'une caution morale en Occident.

---

<sup>3</sup> Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique